



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1964 LUNDI 17 MARS 2014

Assemblée nationale

Les priorités de la session ordinaire de mars

Ouverte le samedi 15 mars, la nouvelle session parlementaire qui est la toute première qui s'ouvre après les concertations nationales, devra tenir compte non seulement des arriérés législatifs, mais aussi, de l'exigence d'arrêter un agenda législatif nécessaire à la consolidation de la démocratie au travers du processus électoral. De la poursuite du processus de décentralisation à la mise en œuvre des réformes judiciaires en passant par la matérialisation de cent recommandations formulées par les concertations nationales, telles sont les grandes articulations de cette session.

Concernant le processus électoral, un accent particulier sera mis sur la nécessité de se pencher sur les quelques hypothèses de calendrier électoral présentées par la Ceni lors de la dernière session extraordinaire en levant des options claires à ce sujet. Les députés auront, par ailleurs, à examiner en deuxième lecture, la loi portant modalités d'application du droit de la femme et de la parité.

Page 19



L'Hémicycle du Palais du peuple, siège du Parlement



Le siège de la Banque mondiale à Washington

Projet Inga III

La position définitive de la BM ce 20 mars

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale (BM) se réunira à cette échéance pour discuter de la question du financement de 73 millions de dollars en faveur de la RDC pour l'érection de cet important ouvrage. Jusqu'au 20 mars, a tenu à préciser le directeur des Opérations de la BM pour les deux Congo, « la RDC peut encore espérer mobiliser ses partenaires au développement pour réaliser une révolution dans le secteur de l'électricité ».

La BM a mis à contribution ses meilleurs experts dans l'élaboration des études de faisabilité, a indiqué Eustache Ouayoro tout en précisant que le projet en examen est budgétivore. Et d'ajouter que le don IDA de la BM de 73 millions de dollars servira principalement à mener les études de faisabilité approfondies nécessaires au regard des nombreuses critiques sur le bienfondé d'Inga III.

Page 18

FONDATION CHILDREN OF AFRICA

Fally Ipupa invité spécial du Gala de bienfaisance

L'artiste congolais faisait partie des invités de marque de la Fondation dirigée par Dominique Ouattara, première dame de Côte d'Ivoire. La soirée qui s'est déroulée le vendredi 14 mars avait pour but de récolter des fonds nécessaires à l'équipement de l'hôpital mère-enfant de Bingerville. La soirée de Gala s'est déroulée en présence de l'épouse du roi Mohamed VI du Maroc, la Princesse Lalla Salma, invitée d'honneur du dîner gala qualifié de « Grand cabaret du cœur ». De nombreuses stars internationales ont pris part à cette soirée parmi lesquelles Adriana Karembeu, l'acteur français Richard Berry, MC Solaar, la chanteuse Aïcha Koné, Alpha Blondy, etc. Lancés le 29 juin 2013, les travaux de l'Hôpital Mère-Enfant de Bingerville, ont été rendus possibles grâce à des donateurs qui avaient levé des fonds au cours d'un dîner gala organisé en février 2012.

Page 20

CLASSEMENT FIFA

La RDC gagne sept places sans avoir joué

La Fifa vient de rendre public son classement mensuel des nations. Ce classement actualisé le 13 mars 2014 à Zurich au siège de l'instance mondiale du football indique que la République démocratique du Congo a gagné sept places en ce mois de mars. La RDC a quitté la 91ème position pour se retrouver à la 84ème place et se positionne à la 17ème place au niveau africain, avec un total de 392 points. La Fifa qui a pris l'option d'inclure dans les critères de cotation les résultats des sélections africaines composées des joueurs évoluant dans leurs pays respectifs, a sans nul doute tenu compte de la participation de la RDC à la troisième édition du Championnat d'Afrique des nations réservée aux joueurs locaux.

La Côte d'Ivoire (24ème rang mondial) continue de mener la barque sur le plan africain suivi de l'Algérie et de l'Égypte tandis que l'Espagne continue de planer sur le football mondial.

Page 21

ACTION HUMANITAIRE

Le nombre des personnes déplacées estimé à environ un demi-million

La Coordination des Nations unies pour l'action humanitaire (Ocha) fait état de l'accroissement du nombre des réfugiés au Nord-Katanga sur fond d'une influence négative sur la scolarisation des enfants. Les derniers déplacements sont consécutifs à plusieurs attaques des miliciens Mai-Mai sur l'axe Manono - Mitwaba - Pweto. Les offensives lancées par l'armée nationale contre les Mai-Mai, à en croire cette institution humanitaire, continuent à provoquer des mouvements de populations, les obligeant à désertir leur village par crainte des représailles et à se réfugier, pour certains, en brousse. D'après Ocha, la scolarisation des enfants pâtit du fait de ces déplacements et du manque de financement. Seuls quelque 8400 enfants de 6 à 11 ans fréquentent l'école à Pweto sur un total de 28.630 enfants déplacés, soit moins de 30%.

Page 18

ÉDITORIAL

Edou

Si vous cherchez une preuve que l'influence de notre pays grandit de jour en jour, elle vient de vous être donnée par la cérémonie familiale qui s'est déroulée vendredi à Edou, le village de Denis Sassou-N'Guesso proche d'Oyo. Ce jour-là, en effet, autour de l'épouse, des enfants, des parents proches ou lointains, des amis de notre président étaient présents, quatre chefs d'État, et l'un des plus proches collaborateurs du pape François, le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya.

Hautement symbolique est le geste que ces cinq hommes ont fait ce 14 mars 2014 dans un moment difficile pour l'Afrique qui affronte des crises ethniques et religieuses dont nul ne sait ce qu'il sortira dans le proche avenir. Même si la presse a très logiquement été tenue à l'écart des entretiens informels qui se déroulaient à Edou, l'on peut imaginer ce qui s'est dit, par exemple, entre le président du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, et le président Denis Sassou-N'Guesso, ou entre ce dernier et l'archevêque de Kinshasa, membre du «G8» constitué par le souverain pontife pour l'assister dans la réforme de l'Église.

Chacun sait, en effet, que lors de sa visite à Rome, en décembre dernier, Denis Sassou-N'Guesso s'est entretenu avec le Pape de l'extrême danger que l'affrontement entre les musulmans et les chrétiens fait courir à cette partie de l'Afrique. Et chacun sait aussi qu'en s'impliquant personnellement dans la recherche d'une issue démocratique à la crise qui déchire la Centrafrique, notre président a joué un rôle important dans la mise en place du régime de transition que dirige Catherine Samba-Panza. Impossible, dans ces conditions, de penser que ces questions essentielles n'ont pas été abordées de nouveau sur les berges de la rivière Alima, où le chef de l'État vient se ressourcer de façon régulière.

Ajoutons, pour faire bonne mesure, qu'il se murmure ici et là que Denis Sassou-N'Guesso pourrait bien être l'un des porte-paroles de notre continent lors du sommet Afrique-Europe qui se tiendra à Bruxelles dans les premiers jours d'avril. Étant donné l'importance que revêtira cette rencontre, il serait pour le moins surprenant que le sujet n'ait pas été traité d'une manière ou d'une autre à Edou. Edou qui pourrait bien devenir dans les années à venir l'un des lieux de rencontre où se débat le plus librement l'avenir du continent.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Quel avenir pour l'opposition congolaise ?

La question vaut la peine d'être posée au regard de la déconfiture que connaissent les partis politiques de l'opposition. Regroupées au sein de plates-formes en vue de mener de front le combat politique, ces organisations se fragilisent peu à peu pour devenir des «coquilles vides». Décryptage...

À l'approche des élections locales et sénatoriales prévues cette année, le Front des partis de l'opposition congolaise (FPOC), l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD) et d'autres plates-formes politiques proches de cette obédience ne semblent pas mobiliser les potentiels électeurs. En revanche, des personnalités, par ailleurs leaders d'opinion, se distinguent par des sorties médiatiques fracassantes.

Dans cette période préélectorale, les sorties médiatiques de l'opposition devraient être la résultante d'échanges avec les potentiels électeurs pour les convaincre de rallier sa cause en tant que contrepoids positif du pouvoir. Or, les partis politiques se réclamant de l'opposition n'affichent aucune ambition de se lancer à l'assaut des militants à travers le territoire national.

En démocratie, un parti ou groupement politique peut mesurer ses chances de se voir élire à la magistrature suprême à partir des autres consultations politiques électorales, à savoir les élections locales, sénatoriales et législatives. Ces scrutins permettent de s'assurer de l'adhésion des populations à la vision politique que porte un parti ou groupement politique. Les observateurs

Le FPOC a touché le fond quand, au cours de sa dernière conférence de presse organisée à Brazzaville, son président Rigobert Ngoulali s'est plaint du fait que le principe de la présidence tournante retenu par le collège des présidents n'était plus respecté. «Je suis presque à ma deuxième année à la tête du FPOC, ce qui est contraire aux textes régissant notre plate-forme politique. Lorsque je convoque le collège des prési-



Le collège des présidents de l'opposition / Photo Roger

dents pour la préparation d'une assemblée générale élective, personne ne vient», a-t-il déclaré à la presse, avant d'ajouter qu'il leur manquait le courage d'annoncer officiellement la mort du FPOC.

Même chose du côté de l'ARD. Son président, l'ancien ministre des Finances, Mathias Dzon, s'appuie, depuis près de deux ans, sur le Collectif des partis signataires de la déclaration du 17 août 2012 contestant les résultats des élections législatives de cette même année. Les tenants de cette coalition exigent du gouvernement l'organisation d'états généraux de la nation en lieu et place des concertations politiques. L'ARD n'a plus tenu de réunions depuis près de deux ans. Certaines formations politiques de l'alliance ont déjà, sans l'annoncer,

Convention de soutien aux conclusions de la concertation politique d'Ewo ; l'Opposition républicaine; l'Union pour la Nation, l'Alliance des sociaux-démocrates du Congo... L'expérience a montré que lorsque le combat politique est mené dans l'unité, les victoires sont obtenues avec plus de sûreté.

Conscient du problème, Dominique Basseyla, le président de l'Union pour la restauration du Congo — dernier né

des partis politiques de l'opposition —, invitait, à l'occasion de la sortie officielle de son mouvement, tous les leaders politiques de l'opposition à s'unir pour espérer gagner les futurs combats politiques.

Le même discours est souvent revenu dans les interventions de Bonaventure Boudzika, secrétaire général du Congrès pour la démocratie et la République, autre formation de l'opposition, qui déclarait: «Plus unis, les partis politiques de l'opposition joueront leur rôle de contrepoids au pouvoir. Désunis, ils ne seront que des faire-valoir.» Cette idée est souvent émise par le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, Pascal Tsaty Mabiala, dans ces interventions publiques. En dépit de toutes ces déclarations ayant parfois valeur d'invite, les partis politiques de l'opposition ne prennent pas la mesure du danger qui les guette : leur effritement total. D'ailleurs, l'opposant en exil en France, Marcel Guitoukoulou, récemment de passage à Kinshasa, a indiqué à la presse: «Il n'y a plus une opposition au Congo-Brazzaville. Il ne reste plus que des leaders d'opinion.» Alors, à quoi ressemblera une démocratie sans opposition efficace ?

Roger Ngombé

« Plus unis, les partis politiques de l'opposition joueront leur rôle de contrepoids au pouvoir. Désunis, ils ne seront que des faire-valoir. »

constatent que les organisations politiques congolaises ne parviennent pas encore à intégrer cette dimension dans leur fonctionnement.

quitté le navire. Actuellement, l'opposition congolaise apparaît disparate, regroupée au sein de plates-formes peu significatives: la

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolormwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes de l'UPRN appellent à l'élimination des injustices sociales

À la faveur de la célébration de la journée internationale des femmes, la nouvelle dynamique des femmes de l'Union patriotique pour le renouveau national (UPRN) a organisé le 15 mars, à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème : «Les femmes face aux défis majeurs de l'heure».

Développant ce thème principal, la coordonnatrice de la nouvelle dynamique des femmes de cette formation politique, Léocadie Oyou a invité les participantes à vaincre toutes les formes de peur pour faire triompher les droits et devoirs de la femme dans la société, en général et en politique, en particulier.

Elle a exhorté les femmes à se constituer candidates aux prochaines échéances électorales, notamment les élections locales, sénatoriales et législatives. Léocadie Oyou a insisté sur toutes les formes d'intimidation dont usent les hommes en politique et dans bien de domaines pour décourager les femmes à s'engager en po-

litique en vue de réduire leur nombre dans les sphères de prise de décisions.

«Je sais que l'intimidation et le mépris poussent le citoyen à la désaffection envers toute action publique et politique ; celle-ci produit la résignation, la peur et surtout l'absence de réactions face aux injustices. Mais retenons que, comme méthode de gouvernance, une telle pratique ne résiste pas au choc que lui imposent les idées justes», a-t-elle martelé.

Par ailleurs, elle a fait comprendre aux participantes que la journée du 8 mars ne doit plus être consacrée exclusivement aux loisirs et à l'assainissement des lieux publics. Mais, a-t-elle poursuivi, cette journée devrait être une occasion pour les femmes d'organiser des activités qui favorisent la méditation et leur prise de conscience. Parlant du deuxième thème relatif à la «parité Hommes-Femmes dans les structures et les institutions politiques congolaises : comment y arriver ?», Mme Odette Élion-Voua a insisté sur les obstacles à l'application du principe de

parité Hommes- Femmes dans les différentes structures et institutions congolaises et les conditions permissives d'une parité réelle Hommes-Femmes au Congo.

En ce qui concerne les obstacles, l'oratrice a indiqué qu'ils sont multiples. Entre autres : le poids des traditions et des coutumes discriminatoires à l'égard de la femme ; l'insuffisance de la formation politique des femmes ; la responsabilité de la femme elle-même qui ne s'implique pas suffisamment dans le champ politique ; la non- application de certaines Conventions et divers Protocoles internationaux relatifs aux droits de la femme et la non- adoption de la loi sur la parité Hommes-Femmes, malgré les dispositions énoncées dans la loi électorale de 2007.

Pour ce qui est des conditions permissives d'une parité réelle Hommes-Femmes au Congo, Odette Élion-Voua pense qu'il est nécessaire de promouvoir les mesures ci-après : l'amélioration de l'offre d'éducation et de formation qualifiante pour les filles et pour les femmes ; l'alphabétisation des jeunes filles et des femmes illettrées ; la sensibilisation et la mobilisation des femmes en vue de leur adhésion aux partis politiques et un plaidoyer auprès des décideurs et des partis politiques. ceci, afin de garantir aux femmes, à compétence égale, les mêmes droits que les hommes et la pleine participation des femmes aux postes de responsabilité politique, administrative et technique.

Roger Ngombé

FILIERE BOIS

CIB Olam a présenté son modèle de maison en bois

Le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Elenga, a visité, le 13 mars, la représentation de la Congolaise industrielle des bois (CIB) à Brazzaville. Il a apprécié le parc de stockage du bois en même temps qu'il a marqué un intérêt pour la case en bois construite dans la cour.

Michel Elenga a été invité par les

formule de Brazzaville bénéficie d'une touche spéciale à travers la pose des carreaux dans les salles de bain. Ces maisons, en tant que nouvelle initiative dans la filière bois, sont une réponse à l'instruction du gouvernement d'aller vers la transformation plus poussée. Une recommandation faite, il y a quatre ans, pour juguler la crise que le secteur du bois avait connue. Car, au-delà de la fabrica-



responsables de la société forestière à visiter cette case, construite en deux mois et demi sur une superficie de 188 m². Supportée par des pilotis, cette case comprend un salon, deux chambres et une cuisine. «Avant de concevoir ce plan, un certain nombre d'études ont été menées au préalable. Cette maison a une durée de plus de cent ans. Elle est réalisée à partir du bois séché et traité. Comme toute maison, il suffit de faire l'entretien pour lui permettre de résister davantage», a expliqué le responsable de construction, Patrick Debot. Et ce dernier de préciser: «Nous utilisons le bois du Congo issu des forêts certifiées.» Contrairement aux premiers modèles dits écologiques, disponibles à Pokola, Pointe-Noire, Ewo, Kinkala et ailleurs dans le pays, la

tion des meubles, les déchets du bois peuvent être utilisés à d'autres fins.

En effet, cet ouvrage n'est pas le premier du genre. Au lendemain de la grande foire du bois organisée à Pointe-Noire en 2011, les sociétés forestières avaient été invitées à inonder le marché national de ces produits afin de soutenir la politique de logement. Les États-Unis et la Guyane sont cités comme les meilleurs consommateurs des maisons en bois.

Cette case en bois est donc la preuve de l'adhésion des sociétés forestières à la nouvelle politique du Congo dans ce domaine, au regard des conclusions du forum international que Brazzaville avait abrité en avril 2013.

Lopelle Mboussa Gassia



Une vue partielle du présidium

LE FAIT DU JOUR

8-Mars : adieu la femme ?

La journée du 8-Mars, consacrée aux droits de la femme a été célébrée cette année avec succès : pour ne prendre que le cas de chez nous, au Congo-Brazzaville, des manifestations grandioses ont marqué l'événement. En témoignent, en partie, les comptes-rendus exhaustifs dans la presse nationale autour de la mobilisation vue à Sibiti, le chef-lieu du département de la Lékoumou, où la première dame, Antoinette Sassou-N'Guesso, a défilé main dans la main avec des ministres, des dirigeantes de formations politiques, de la société civile et d'entités diverses.

À Brazzaville, par affinités professionnelles ou associatives, les femmes ont jusque tard dans la nuit essaimé dans les débits de boisson, «VIP» et autres lieux de convivialité

pour déclamer leur épanouissement. Des regards masculins, voyeurs comme aux siècles passés, ont déchanté: «La fête du 8-Mars prend de l'ampleur; et cela devient inquiétant !» A-t-on, à l'heure qu'il est, le droit de ne pas soutenir le combat de la femme pour l'émancipation ? Ceux qui s'angoissent devant l'influence qui accompagne la journée du 8-Mars ont-ils raison?

Le fait est que, contrairement aux hommes, les femmes savent s'organiser. En dépit de tout ce que l'on dit de leurs peines dans les foyers conjugaux, sur leurs lieux de travail ou dans les conflits armés, et qui est avéré, les femmes savent porter leurs revendications jusqu'au bout. Pour ce 8-Mars, celles évoluant dans les administrations publiques, surtout, ont obtenu de ces der-

nières d'être dotées du pagne commémoratif qu'elles ont su mettre en valeur chez le couturier ou la couturière du coin. D'autres sont parvenues à se faire attribuer une prime pour l'occasion. Autant dire que quand elles décident d'aller au-devant des choses, nos épouses, nos filles, nos mamans, nos collègues de l'autre sexe sont remarquables.

Nous parlons de femmes, mais avant tout de mères. Naguère reléguée au second plan, la femme a pris conscience qu'elle est au commencement de la vie, que son rôle dans l'équilibre de la société est primordial et que, en fin de compte, même si elle ne devrait pas se séparer de l'homme, ce dernier est pour tout dire son produit. En même temps, et c'est parce qu'elle en est la procréatrice que ses «rejetons» en sont à se lamenter sur

ce qui adviendrait si maman décidait de ne plus s'occuper d'eux.

D'où certainement ces appréhensions. D'où aussi l'opportunité de former ce vœu en direction de la femme épanouie du monde : de grâce, en même temps que tu franchis palier par palier les étapes nécessaires pour te faire accepter dans ton foyer, à ton travail, dans la vie de tous les jours comme un être à part entière jouissant de tous ses droits, en même temps, songe à ne pas déserrer ta demeure conjugale et familiale, de laquelle, de jour comme de nuit, tu demeures la nourricière et la gardienne. Même quand tu n'es pas présente, fais en sorte que ton ombre ne décline pas, que les chemins du bonheur qu'ouvre le 8-Mars ne soient pas ceux de la fin de la femme comme mère de la société.

Gankama N'Siah



MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
Central African Backbone - Communication Infrastructure and Technology CAB - CIT - Congo / Projet N° 497/40 - CG
Unité de Coordination du Projet



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AAOI)

Crédit IDA 49740-CG

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE TELECOMMUNICATION INTER FRONTALIER EN FIBRE OPTIQUE ENTRE LE CONGO ET LE GABON : LIAISON POINTE-NOIRE -DOLISIE - MONT BELO -MAKABANA –MOSENDJO- MBINDA DANS L'EMPRISE DU CHEMIN DE FER CONGO OCEAN.

1. Le présent avis d'appel d'offres suit l'Avis général de passation des marchés publié le 10 juin 2011.

2. La République du Congo cofinance avec l'Association internationale de développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet Central African Backbone, composante Congo (CAB-CG), et entend affecter une partie du produit de ce cofinancement aux paiements relatifs de l'appel d'offres international (AOI) :

N° 001T/2014/MPT/UCP-CAB-CG TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE TELECOMMUNICATION INTER FRONTALIER EN FIBRE OPTIQUE ENTRE LE CONGO ET LE GABON : LIAISON POINTE-NOIRE -DOLISIE -MONT BELO -MAKABANA –MOSENDJO- MBINDA DANS L'EMPRISE DU CHEMIN DE FER CONGO OCEAN.

3. L'unité de coordination du Projet Central African Backbone, composante Congo (UCP-CAB-CG) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation des travaux définis dans le présent appel d'offre international, à savoir:

CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE TELECOMMUNICATION INTER FRONTALIER EN FIBRE OPTIQUE ENTRE LE CONGO ET LE GABON : LIAISON POINTE-NOIRE -DOLISIE -MONT BELO - MAKABANA –MOSENDJO- MBINDA DANS L'EMPRISE DU CHEMIN DE FER CONGO OCEAN.

Le marché est composé de deux lots indivisibles à savoir :

Lot 1 : Réalisation du Génie civil : Installation infrastructures optiques, raccordement des câbles, construction des shelters et mise en service du câble optique de la liaison ;

Lot 2 : Réseau actif : Fourniture, installation et mise en service des équipements, système de supervision.

4. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres international spécifiées dans la publication de la Banque Mondiale « Directives: passation des marchés financés par les crédits de l'IDA, Edition de janvier 2011 », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'offres.

5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'unité de coordination du CAB-CG, Email: contact@cabcongo.org, Tél (242) 068350041 et examiner le Dossier d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessous à partir du 12 mars 2014 (date de publication du présent avis d'appel d'offres), de 9 heures à 16 heures (heure locale).

6. Le Dossier d'Appel d'offres complet en Français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de un million (1 000 000) FCFA. Le paiement sera effectué par chèque ou virement bancaire. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'adresse ci-dessous à l'Unité de Coordination du projet CAB-CG contre remise d'un récépissé.

7. Les soumissions devront être déposées en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 mai 2014 à 13 heures très précises (heure locale). Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délai seront rejetées. Les soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 14 mai 2014 à 14 heures 00 minute dans la salle de réunion de l'unité de coordination du projet CAB.

Elles devront scrupuleusement porter les mentions suivantes:

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001T/2014/MPT/UCP-CAB-CG : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE TELECOMMUNICATION INTER FRONTALIER EN FIBRE OPTIQUE ENTRE LE CONGO ET LE GABON : LIAISON POINTE-NOIRE -DOLISIE -MONT BELO - MAKABANA –MOSENDJO- MBINDA DANS L'EMPRISE DU CHEMIN DE FER CONGO OCEAN.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DU 14 MAI 2014.

8. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour un montant de Soixante-quinze millions (75.000.000) Francs CFA.

9. La réunion de clarification se tiendra le 04 avril 2014 à Pointe – Noire (le lieu et l'heure vous seront communiqués). Cette réunion sera précédée d'une visite de terrain dont les détails seront obtenus auprès de l'Unité de Coordination du Projet.

10. L'adresse mentionnée ci-dessous est:

Unité de coordination du Projet Central African Backbone, composante Congo (CAB-CG)

Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats-Unis;

Brazzaville.

République du Congo

Tel : 00242 06 835 00 41

E-mail : contact@cabcongo.org

BP : 1420

Fait à Brazzaville, le 11 mars 2014

Le Coordonnateur national du projet CAB-CG

Luc MISSIDIMBAZI

BEACH DE BRAZZAVILLE

Le trafic des handicapés est à régulariser

Le gouvernement devrait réguler le nombre de traversées des handicapés par semaine, au niveau du Beach de Brazzaville, et limiter le tonnage des marchandises.

La direction des douanes l'a suggéré au ministère de l'Économie et des Finances durant le séminaire de vulgarisation et d'appropriation des dispositions de la loi de finances 2014 et de la circulaire précisant les modalités d'exécution, de contrôle et de clôture des opérations budgétaires et de trésorerie. Le ministère devrait prendre une note y relative.

Selon la direction générale des douanes et des droits indirects, ces handicapés devraient payer. En effet, ce privilège n'a jamais existé, car il est né au sortir de la

guerre. Les gens sont rentrés dans des pratiques illégales et le gouvernement l'a toléré durant longtemps et aucun texte écrit ne figure.

Aujourd'hui, il est question de mettre de l'ordre dans l'administration comme dans le pays. D'où la décision de réglementer cette traversée des handicapés, en réduisant le nombre de jours et non de la supprimer totalement. «*Ces personnes vivant avec handicap sont un danger pour le pays, étant donné que la traversée n'est pas réglementée et leur fouille n'est pas pointue. Nous reconnaissons que notre pays a des frontières poreuses. En dépit de la traversée illégale de la marchandise, il faut craindre qu'ils traversent soit avec des armes, soit avec de la drogue*», a indiqué le directeur du contrôle

des services, à la direction générale des douanes, Jean Baptiste Yomo.

«*N'oublions pas que de plus en plus, le Congo devient un pays de transit avec l'ouverture des routes, donc il faut réglementer la traversée aussi bien des handicapés que des autres citoyens. On ne peut pas continuer à gérer un pays où les gens ne sont pas contrôlés*», a-t-il ajouté.

Ainsi, pour la mise en œuvre de cette décision, la direction des douanes envisage des campagnes de vulgarisation à l'endroit de cette couche de la population. Il leur sera expliqué que ce privilège n'est un acquis dans aucun pays du monde car les traversées sont réglementées. La Douane est confiante qu'au fil du temps, une nouvelle habitude prendra corps dans la tête de ces handicapés. De l'avis du directeur du contrôle des services, trois jours paraissent déjà beaucoup et il faudra aussi constater la baisse des quantités de marchandises qu'ils emportent avec eux.

«*Au départ l'idée était de leur autoriser une quantité normale pour leur survie mais aujourd'hui le constat est amer car ce dernier multiplie des allées et venues entre Kinshasa et Brazzaville et ce sont des containers entiers qui sont reconstitués. Cela est un manque à gagner pour l'État*», a déploré Jean Baptiste Yomo.

Des innovations en cours

Les douanes sont en train de faire des efforts pour mettre en place des innovations susceptibles de faciliter les opérations en douane, et même le trafic des marchandises, à travers les différents pays limitrophes. Aussi, au niveau du

port de Pointe-Noire avec le scanner, les douaniers ne perdent plus beaucoup de temps à regarder le contenu d'un container. Cet appareil fait le contrôle en moins de 10 minutes et contrôle donc pas moins de 50 containers par jour. On note un autre dispositif, le guichet unique, déjà opérationnel. Dans cet espace se trouvent le Trésor, la Douane et la Banque LCB (La Congolaise des banques). En moins de 30 minutes les procédures de dédouanement se réalisent. Chaque jour le guichet unique encaisse 1 milliard de FCFA.

Au niveau du bureau principal du port, la douane a réussi à supprimer les sous-sections (il y avait trois étapes : le chef de bureau, le chef de section et celui de sous-section qui alourdissait la procédure de dédouanement). Par conséquent, celui qui possède sa déclaration ou l'importateur, après avoir souscrit, se dirige directement vers l'inspecteur, le chef de bureau, pour clôturer par le chef de section. Le circuit a été allégé. «*Voilà des innovations qui ont été opérées. Nous avons également réduit les visas sur la déclaration, ce qui fait qu'aujourd'hui, en moins de 24h, on peut terminer les procédures de dédouanement*», a déclaré le directeur du contrôle des services.

Dans quelques semaines, la direction des douanes compte s'investir afin que l'importateur effectue ses opérations de dédouanement de jour comme de nuit. Le bureau de douane restera ouvert 24h/24. Dans la même lignée, des sociétés crédibles pourront souscrire des déclarations à leur propre compte, au lieu de passer par le commissionnaire en douane

agréé.

Des recommandations pour plus de résultats

Afin de donner du ton à ces actions, les douanes ont suggéré à sa tutelle de sécuriser les imprimés spéciaux de dédouanement et d'interconnecter les bureaux des douanes et magasins et aires de dédouanement (MAD) sur tout le territoire douanier. Elles ont proposé que soit accélérée et étendue l'implantation des scanners dans les autres départements des douanes, notamment à Brazzaville et à Ouesso ; d'assurer le suivi de la gestion des régimes de transit par une communication accrue entre les bureaux d'émission et de destination.

Les douanes ont souligné la nécessité : d'implanter les MAD à Brazzaville, Ouesso et dans les autres départements du pays ; d'assainir la gestion des magasins diplomatiques par l'affectation à demeure des agents de douanes ; d'étendre le passage au scanner à toutes les importations et exportations des sociétés pétrolières, minières et forestières, sans violer les dispositions du commerce international.

L'administration des douanes a sollicité de la part de sa tutelle, de mettre à sa disposition des moyens financiers et matériels nécessaires à une application effective des contrats de performance. Elle lui a suggéré par ailleurs de faire diligence auprès du ministère des Affaires étrangères sur les dossiers consacrés à la création de bureaux de contrôle juxtaposés aux ports de Matadi, Kinshasa, Brazzaville et Pointe-Noire.

Nancy France Loutoumba

DEUX QUESTIONS À JEAN BAPTISTE YOMO

Pourquoi la douane ne communique-t-elle pas ?

La douane est un service para militaire. En dehors d'elle, il n'y a pas un autre service qui porte la tenue et des armes. Et, demander à la douane de communiquer régulièrement n'est pas une bonne stratégie, car nous avons un travail délicat. Nous sommes derrière les trafiquants, les fraudeurs et vice versa, donc on s'expose.

La corruption est souvent liée aux mœurs des douaniers. Que fait la douane pour effacer cette mauvaise image ?

Il faut reconnaître que les Congolais gèrent la rumeur et parlent des choses dont ils n'ont pas la maîtrise. Nous avons des privilèges qui sont propres à la douane, qui peuvent que faire facilement, sans voler, on peut gagner de l'argent. Nous avons une caisse commune qui reçoit l'argent du travail extra-légal et chaque fin du mois, on se le partage. Nous avons aussi une ristourne avec l'État, lorsque le douanier rattrape de l'argent émis par un fraudeur, il y a une pénalité. L'État concède au douanier 5% de cette pénalité. Et c'est légal. Malheureusement ne le sachant pas, la population nous traite de voleurs, de corrompus.

Cependant, il faut le reconnaître, dans n'importe quelle structure, il y a des brebis galeuses. Et on ne peut pas juger toute une structure par rapport à ce type d'agents. Par ailleurs je n'ai jamais entendu évoquer les difficultés de travail des douaniers alors que dans les différentes frontières leurs conditions de travail ne sont pas toujours bonnes.

N.F.L.

TRAVAUX PUBLICS

Trois députés visitent le chantier de la Corniche

Isabelle Marthe Fila Lemina, Jastel Tanguy Fouemina et François Lousakou, députés des circonscriptions électorales de Bacongo 2 et 1 et de Makélékélé sont descendus sur le terrain le 14 mars. Il ressort de cette visite que les travaux de construction de la route de la corniche ont débuté par la préparation des poteaux en acier, le coulage des pieux et poteaux en béton armé devant soutenir la plate-forme du grand viaduc.

Cette descente devait permettre à la délégation des parlementaires d'obtenir des informations justes sur

l'avancement des travaux et de mieux informer les populations. Il s'agissait aussi d'évaluer les efforts du gouvernement pour la moderni-

place afin de nous enquêter de la situation pour mieux informer nos mandants. La construction de cette route est bien la promesse

«Il y a trop de désinformation sur ce chantier et nous avons voulu bien nous rendre sur place afin de nous enquêter de la situation pour mieux informer nos mandants. La construction de cette route est bien la promesse faite par le chef de l'État. Sur le site du chantier nous avons constaté un début de réalisation»

sation du pays. «*Il y a trop de désinformation sur ce chantier et nous avons voulu bien nous rendre sur*

fait par le chef de l'État. Sur le site du chantier nous avons constaté un début de réalisation», a indiqué

Fila Lemina.

Outre la préparation des poteaux en acier qui seront coulés, le coulage des pieux et poteaux en béton armé, sur le site du chantier, le chef de mission de la société générale d'industrie (SGI) a invité les trois députés à revisiter le chantier dans six mois car «*à cette période, les parties visibles des structures de la route notamment poutre, pylônes, ponts haubans, chaussées remblayées à deux voies seront observables*», a-t-il affirmé. La durée des travaux est estimée à trente mois et prendront fin en avril 2015 suivant les prévi-

sions des techniciens.

La mission parlementaire a également échangé avec les techniciens de l'entreprise SGI et ceux de la société chinoise CRBC sur la qualité des matériaux utilisés, les différentes étapes d'exécution, les autres travaux subséquents pour désenclaver certains quartiers ainsi que sur le nombre de familles à exproprier. Rappelons que la construction de la route de la corniche apportera un soulagement aux Brazzavillois confrontés au phénomène d'embouteillage.

Fortuné Ibara

Store
OFIS

Tél: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Nouveau

LENOVO Edge 72z

712 500 FCFA HT

Livré avec Windows 7 Pro 64

Extension garantie 2 ans retour atelier 90.000 FCFA HT

Initiation Bureautique 100.000 FCFA HT

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

OFIS TRAINING
Center

• Initiation Bureautique de base pour la suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.

• Extension de garantie 2 ans retour Atelier. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

Tél: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



AVIS D'APPEL D'OFFRES

CONCERNANT LA SELECTION D'UNE SOCIETE POUR LA REALISATION DU CABLAGE POUR LES COURANTS FAIBLE ET ONDULE DANS LA CLINIQUE DE L'OMS-AFRO.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS-AFRO), a entrepris de se doter à la Cité du Djoué, d'une Clinique médicale dont les travaux de construction sont actuellement en cours de réalisation.

Dans le cadre de la mise en place de l'infrastructure réseau au niveau de cette clinique (travaux relatifs à l'installation des courants faible et ondulé), l'OMS AFRO désire sélectionner une entreprise chargée de ces prestations définies en deux (2) lots suivants:

Lot N° 1 : Pré-câblage Voix-Données-Images (VDI) : Réalisation d'une infrastructure de câblage de classe EA supportant les très hauts débits pour la téléphonie et les applications informatiques.

Lot 2 : Courant Ondulé : La réalisation d'un circuit électrique ondulé pour l'informatique et le laboratoire de la Clinique Médicale du Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails et les plans des constructions) est disponible jusqu'au 25 Mars 2014 entre 9H et 13H, du lundi au vendredi, auprès du Bureau

N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner pour les deux lots.

L'offre devra comporter deux volets :

- Le volet administratif et technique qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :
 - Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
 - Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - Les Références professionnelles ;
 - Une copie de la Patente de l'année en cours ;
 - Une citation des travaux similaires réalisés et vérifiables (si possible avec des Agences du Système des Nations Unies) ;
 - La liste des agents clés avec leur CVs.

• L'offre financière devra comporter les prix hors taxes des prestations pour chaque lot. La soumission présentée sous plis fermé en trois exemplaires dont un original et deux copies devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe contenant ces deux offres devra porter la mention «Confidentiel – APPEL D'OFFRES POUR LES CABLAGES VDI ET POUR LE COURANT ONDULE POUR LA CLINIQUE MEDICALE DE L'OMS/AFRO-2014 », devra être déposée au plus tard le 31 Mars 2014 à 12h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé

Bureau Régional pour l'Afrique

BP 6

Bureau de DAF N° 128 (1er étage)

Cité du Djoué

Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Mardi 18 Mars 2014 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Lors du retrait du cahier des charges, les potentiels soumissionnaires devront se munir d'une clé USB afin d'obtenir la version électronique du dossier.

L'ouverture des offres en séance public aura lieu le 1er Avril 2014 à 13h00 dans la salle N° 18 à l'Estate.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



ECAIR RECRUTE

Equatorial Congo Airlines, en sigle ECAir, la compagnie aérienne nationale congolaise recherche des candidats appropriés pour la fonction suivante:

Elève Pilote (H/F)

Conditions :

- Etre de nationalité congolaise;
- Etre âgé de 18 à 27 ans;
- Etre en bonne santé.

Qualifications :

- Niveau scolaire requis: BAC + 3 ou supérieur;
- Connaissances mathématiques de base: algèbre, géométrie, trigonométrie, calcul mental + physique de base;
- Motivation pour le métier de pilote et connais-

sance du secteur aérien (par lecture, internet, jeux vidéos spécialisés);

- Psychomotricité;
- Capacités en anglais (écrit et parlé).

Avantages en vue de la sélection:

- Expérience aéronautique préalable;
- Etre résistant au stress;
- Esprit analytique, synthétique et d'initiative;
- Etre détenteur d'un permis de conduire.

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature (cv et lettre de motivation) à l'adresse suivante avec la mention « Elève Pilote »: pnt@flyecair.com

Date limite de dépôt des candidatures:

7 mars 2014

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «Le Congo est victime du déficit «idéologique» dans tous les sens, c'est-à-dire que l'absence d'idées-forces conduit à une espèce de cécité morale, intellectuelle et donc politique»

Grégoire Léfouoba, homme politique, dans son ouvrage *Enjeux et dynamiques des rivalités sociales au Congo*, page 94, l'Harmattan et Présence africaine, 2013

□ «L'Afrique doit réinventer son modèle de développement urbain. On ne peut continuer à s'accroître à l'infini. On ne peut pas non plus continuer à s'étaler à l'infini.»

Alioune Badiane, directeur des programmes de l'ONU Habitat, RFI, le 15 mars 2014

□ «Les Africaines sont loin de l'image de femmes soumises qu'on leur accole assez injustement. Elles font montre d'opiniâtreté et d'une réelle capacité à se mobiliser pour défendre leurs intérêts économiques.»

Catherine Coquery-Vidrovitch, historienne française, Jeuneafrique.com, le 10 mars 2014

□ «Mais l'Afrique meurt parfois de son manque d'éducation et de culture. Elle doit se créer elle-même. On ne peut pas constamment se tourner vers les autres pour obtenir ce dont on a besoin.»

Élie Chouraqui, producteur, réalisateur, auteur et scénariste, afriquemagazine.com, le 18 novembre 2013

□ «On peut souligner que la place des avocats dans la société française reflète celle de la justice en général. Il n'a jamais existé en France de pouvoir judiciaire, mais seulement une autorité judiciaire, à la différence des pays de Common law.»

Benoît Garnot, agrégé d'histoire, université de Bourgogne, *Le Figaro*, 11 mars 2014, a publié *Histoire des juges en France, de l'Ancien Régime à nos jours*.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sept présumés malfrats arrêtés par la police à Brazzaville

Delchy Ngambomi et ses six complices ont été présentés à la presse le 15 mars, après reconstitution des faits, devant le directeur général de la police, le général Jean-François Ndengué. Ils sont soupçonnés d'avoir donné la mort à la femme de ménage de Paul Bakouma et emporté près de 6 millions FCFA. L'acte a eu lieu le 11 mars au 62 de la rue Okoulou-Mbié à Mikalou, dans le 6e arrondissement de Brazzaville, Talangaï, en pleine journée et sous une pluie battante.

Ce groupe de délinquants, appelé «Boum à l'étranger», est composé de Delchy Ngambomi, Cridel Ngoua «Evolou», Chancel Moumenga «Tsatso», Christ Oko, Verchel Moubié et Geoffroy Élénga. Selon le commissaire central de la police de la Tsiémé, Colonel Bouzock Baron, un autre membre du groupe, déjà identifié, serait encore en cavale. Ces jeunes, que l'on soupçonne comme auteurs du crime crapuleux habiteraient les quartiers 67-68 de Talangaï, dans la même ruelle que Paul Bakouma. Interrogés par la police, ils auraient tous reconnu les faits qui leur sont imputés en détaillant aisément la façon dont ils ont opéré cette journée du 11 mars.

«En moins d'une semaine, un vol qui s'est commis, nous sommes arrivés nous avons vu seulement le corps sans trace, mais nous avons pu interpellé les auteurs de ce crime crapuleux. Cela veut dire que le travail se fait et la police est debout. Auxiliaires de justice, nous allons présenter ces personnes au procureur général de la République», a expliqué le commissaire central de la Tsiémé.

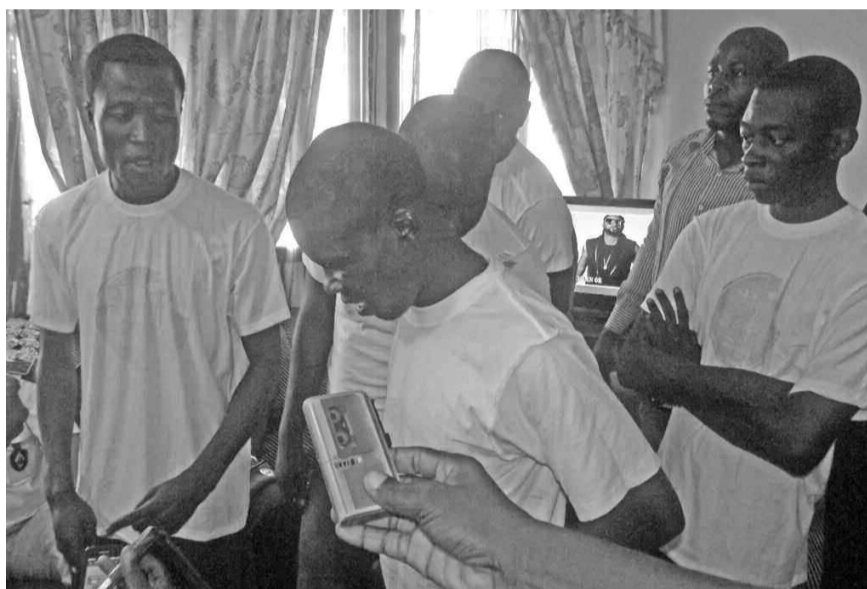
Le colonel Bouzock Baron s'est également réjoui du fait que ce groupe a permis à la police d'identifier tous les membres du groupe, autrement appelés "les boumeurs à l'étranger" qui opèrent dans les arrondissements 6 Talangaï et 9 Djiri.

Un autre groupe, un autre crime à Ngamakosso

La nuit du 14 au 15 mars a été agitée au quartier Ngamakosso, à Talangaï, où un autre groupe de bandits, «Koulouna, kata-kata», a donné la mort à un jeune homme.

pu mettre la main sur trois de ces malfrats. Un a réussi à s'échapper et les deux autres seraient remis à la police. Et de conclure : «*Nous vivons vraiment dans un climat d'insécurité totale. Nous interpellons les autorités à prendre ce problème à cœur.*»

Interrogé sur cette question, le commissaire central de la Tsiémé a indiqué que la sécurité est une dynamique et la criminalité n'était pas un phénomène que l'on peut totalement éradiquer en un laps de temps. Évoquant l'étendue de sa circonscription, le commissaire



Cinq des sept malfrats interpellés par la police; crédit photo Manga

Habitant le quartier, Jean-Pierre a témoigné en ces termes: «*C'est une maman qui revenait du marché, ils l'ont interceptée dans la rue en lui demandant de choisir entre remettre de l'argent ou mourir. Sans attendre, ils ont attaqué la pauvre femme qui s'est mise à crier, appelant au secours les gens des environs. Ces braqueurs étaient armés de couteaux, haches et autres. Pendant la bagarre, un sergent chef a reçu deux coups de couteau. Il serait actuellement hospitalisé. Un autre est aussi blessé et un troisième a succombé à ses blessures*», a-t-il expliqué.

Selon ce témoin, la population a

a assuré prendre des mesures contre cette situation. «*La police ne peut pas être partout, le relai du travail de la police doit être fait par les chefs de quartiers, de blocs, de zones et la population elle-même. Sans la collaboration de tout ce monde, nous ne pouvons rien faire. Pour que nous arrivions à interpellé facilement les malfaiteurs qui ont commis le crime de la rue Okoulou-Mbié, il a fallu la collaboration de la population. Nous avons besoin que la population nous soutienne dans ce travail de sécurisation*», a souligné le colonel Bouzock Baron.

Parfait Wilfried Douniama



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EPO4	Assurer la fonction d'Assistant (e) de direction	5 jours	24 au 28 mars 2014
EPO5	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDPO1	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMP07	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter



FEDERATION DES MUCODEC

Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

Les Assemblées Générales des Caisses Locales MUCODEC se tiendront en mars 2014.
Sociétaires, votre voix compte ! Venez choisir vos élus locaux et ainsi participer activement à la vie de votre Caisse Locale.

DELEGATION BRAZZAVILLE – POOL - LIKOUALA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 4 mars	14 heures	Moungali	Palais des congrès
Mercredi 5 mars	14 heures	Makélékélé	
Jeudi 6 mars	14 heures	Plateau des 15 ans	
Vendredi 7 mars	14 heures	Ouenzé	
Samedi 8 mars	09 heures	Bacongo	
Lundi 10 mars	14 heures	Talangaï	
Mardi 11 mars	14 heures	Poto - Poto	
Mercredi 12 mars	14 heures	Brazza Centre	
Jeudi 13 mars	14 heures	CCF	
Vendredi 14 mars	14 heures	Tsiémé	
Samedi 15 mars	09 heures	La Gare	
Lundi 17 mars	14 heures	Kinkala	Salle MATSOUA
Mardi 18 mars	14 heures	Impfondo	Salle des fêtes de la Préfecture
DELEGATION POINTE- NOIRE -- KOUILOU – NIARI – BOUENZA - LEKOUMOU			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 11 mars	14 heures	Mouyondzi	Maison commune
Mercredi 12 mars	14 heures	Madingou	Préfecture
Jeudi 13 mars	14 heures	Nkayi	Salle SARIS
Vendredi 14 mars	14 heures	Sibiti	Maison commune
Samedi 15 mars	09 heures	Dolisie	Salle ENI
Lundi 17 mars	14 heures	Fond Tié - Tié	Forum MBONGUI
Mardi 18 mars	14 heures	Grand Marché	
Mercredi 19 mars	14 heures	Mvou - Mvou	
Jeudi 20 mars	14 heures	Tié - Tié Centre	
Vendredi 21 mars	14 heures	Loandjili	
Samedi 22 mars	09 heures	Centre Ville P/N	
Lundi 24 mars	14 heures	Tchimbamba	
Mardi 25 mars	14 heures	Tchikobo	
DELEGATION PLATEAU – CUVETTE - SANGHA			
Date	Heure	Caisse Locale MUCODEC	Lieu
Mardi 11 mars	14 heures	Djambala	Maison de la femme
Mercredi 12 mars	14 heures	Gamboma	Bar Maison Blanche
Jeudi 13 mars	14 heures	Boundji	Bar MOLOMBA
Vendredi 14 mars	14 heures	Ewo	Salle du Conseil Départemental
Samedi 15 mars	14 heures	Owando	Réfectoire ENI d'Owando
Lundi 17 mars	14 heures	Oyo	CEG SASSE IPA
Mardi 18 mars	14 heures	Makoua	Salle des sœurs
Jeudi 20 mars	14 heures	Ouessou	Lycée
Vendredi 21 mars	18 heures	Ngombé	Siège du Comité du village
Samedi 22 mars	14 heures	Pokola	Ecole primaire
Mercredi 26 mars	14 heures	Mossaka	Bar KOUMOUS

Rejoignez-nous !

ACTION HUMANITAIRE

Un soutien financier aux sinistrés de la pluie du 4 mars à Brazzaville

Le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité a offert, le 14 mars, à chacune des quarante-cinq familles (243 personnes) victimes des effondrements de terre dans les arrondissements 7, Mfilou, et 9, Djiri, la somme de 300 000 FCFA pour trouver une maison de location pendant une période de six mois.

Quarante-cinq familles, propriétaires et locataires, ayant perdu leurs maisons suite à la pluie torrentielle qui s'est abattue dans la nuit du 4 au 5 mars à Brazzaville dans les quartiers Nkombo et Massengo, à Djiri, puis Ngabio et Inzouli, à Mfilou, viennent de recevoir une aide de l'État. C'est la directrice générale de l'Action humanitaire, Alice Tsoumou Gavouka Mpili, qui a fait ce geste au siège de l'arrondissement 9, en présence des représentants des administrateurs-maires de Djiri et Mfilou.

Faisant le point des actions menées au lendemain de cette catastrophe, qui a officiellement occasionné la mort de deux personnes et a emporté des biens matériels, la directrice générale a rappelé que la gestion d'une catastrophe n'était pas limitée aux seuls actes d'urgence. Après la descente de

l'équipe humanitaire et de la Croix-Rouge sur le terrain pour une évaluation initiale de la situation, le ministère, a-t-elle indiqué, a réalisé des opérations de certification à Mfilou : 91 personnes ont été enregistrées, soit 13 familles, et 584 sinistrés à Nkombo et Mas-

Ainsi, sur les 650 personnes enregistrées, soit 125 familles, 243 ont été certifiées, soit 45 familles bénéficiaires de la caution locative ; 407 personnes ont donc été écartées pour diverses raisons. Cependant, les sinistrés n'ayant pas trouvé leurs noms sur les listes

tue et se sentait abandonnée à elle-même. «*Aujourd'hui avec le peu qu'on nous donne, on peut tenter de reconstruire un tant soit peu notre petite vie. Mais cela n'est pas suffisant, j'ai travaillé pendant trente ans dans la Fonction publique. Tous les efforts consentis*

de l'argent», a-t-il plaidé.

Même son de cloche du côté de Véronique Mampou, mère de famille, qui a perdu sa maison à Massengo. Se félicitant du geste de l'État, elle pense que cette caution n'est pas suffisante pour reconstruire les habitations effondrées. «*Nous ne pouvons pas continuer à payer les loyers avec cette caution pendant des années. Que l'État pense à nous rétablir comme nous étions auparavant ? Je viens de recevoir une enveloppe d'une valeur de 300 000 FCFA qui me permet d'avoir le loyer, mais cela ne suffira pas pour toute ma vie. J'ai beaucoup d'enfants. Je ne sais pas combien le loyer va nous coûter. Nous avons perdu des maisons, des biens matériels, nous sommes vraiment éparpillés, il faut que le gouvernement songe à reconstruire nos maisons*», a-t-elle insisté.

La pluie diluvienne du 4 mars dernier a également causé des dégâts énormes à Pointe-Noire où plusieurs habitations se sont retrouvées dans l'eau. Selon la directrice générale de l'Action humanitaire, des instructions ont été données aux services déconcentrés pour prendre les mêmes dispositions.

Parfait Wilfried Douniama



Les sinistrés percevant l'allocation

sengo, soit 112 familles.

«*Le principe est le suivant : le sinistré se place devant sa maison et on fait une photo numérique. Le critère de validation est d'avoir sa maison complètement détruite et de ne plus pouvoir y habiter; critère valable pour le propriétaire ou le locataire*», a précisé Alice Tsoumou Gavouka Mpili.

peuvent toujours se faire enregistrer en respectant le principe et le critère retenus.

Bénéficiaire de cette aide, Ngoma Kouanzi, qui a perdu sa maison dans le quartier de la Base à Mfilou, s'est réjoui de cette initiative des pouvoirs publics : elle apporte un véritable réconfort moral à la famille qui était totalement abat-

sont anéantis, il faut reprendre la vie à zéro, ce n'est pas une chose facile. Que l'État continue d'aménager des voies pour que les eaux circulent afin que nous ne connaissions pas une nouvelle catastrophe ! Il faudrait aménager les quartiers avant qu'ils soient occupés ; sinon, cette situation ne finira jamais et l'État continuera à sortir

COOPÉRATION

La Pologne souhaite renforcer la coopération avec l'Afrique

La Pologne a fait part de son ambition concernant le continent africain et souhaite renforcer la coopération économique et politique, a annoncé le Premier ministre polonais Donald Tusk après un entretien avec le vice-président d'Afrique du Sud Kgalema Motlanthe.

Les deux dirigeants ont mis l'accent sur le rôle de la coopération économique. Donald Tusk a déclaré qu'une augmentation importante du commerce bilatéral et qu'une compréhension commune des questions internationales était seulement «au début du chemin» vers le développement des relations mutuelles.

«*Je suis heureux que le principal partenaire de la Pologne en Afrique soit un pays si important pour l'ensemble du continent (africain)*», a-t-il ajouté.

La coopération avec l'Afrique du Sud est à la base du programme "Go Africa", initié par la Pologne en 2013, qui vise à promouvoir les relations avec les pays africains.

Les hommes d'affaires sud-africains qui ont accompagné M. Motlanthe lors de sa visite ont été particulièrement intéressés par le secteur agroalimentaire et l'économie maritime, a révélé M. Tusk. Les possibilités d'investissements de la Pologne dans les transports d'Afrique du Sud et la coopération scientifique ont également été abordées. Kgalema Motlanthe s'est dit prêt à renforcer les relations avec la Pologne. «*Nous nous engageons pleinement à renforcer les relations bilatérales qui sont complémentaires et mutuellement bénéfiques*», a-t-il indiqué.

Le 14 mars, Montlanthe a également rencontré le président polonais Bronislaw Komorowski, avec qui il a discuté du renforcement des contacts politiques et de la coopération économique

Les échanges commerciaux entre la Pologne et l'Afrique du Sud représente un quart du commerce de la Pologne avec l'Afrique et s'élève chaque année à près de 800 millions de dollars.

Xinhua

DÉFENSE

Les Forces armées congolaises actives pour une bonne préparation opérationnelle à tous les niveaux

Sous l'égide du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division, Guy Blanchard Okoi, l'année d'instruction 2014 a été ouverte le 15 mars à Brazzaville.

Cinq temps forts ont marqué cette séance : le message du chef d'état-major général des FAC sur l'ouverture de l'année d'instruction, la prise d'engagement par le colonel Jonas Edzio, commandant du 36^e Bataillon d'infanterie, le défilé militaire, la visite des stands et un exercice tactique et opérationnel. Cette démarche, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi de programmation 2014, de poursuite de la modernisation de l'outil de défense, de la sécurisa-

tion des élections locales et sénatoriales, des festivités du 54^e anniversaire de l'indépendance nationale et de l'exercice multinational Loango 2014, est une exigence commune, axée sur les orientations du chef suprême des armées.

Retraçant les grandes lignes de cet engagement, Guy Blanchard Okoi, a cité six objectifs : poursuivre la modernisation des forces armées pour être plus aptes à faire face aux nouvelles menaces, aux conflits futurs et affirmer le crédit de nos armées par une participation active aux missions tant sur la plan national qu'international ; garantir aux forces armées des ressources adaptées à leurs et à leur fonctionnement ; doter les forces armées des

équipements et infrastructures adaptées aux missions et aux théâtres d'opérations d'une part tout en plaçant la fonction logistique au cœur de l'action en développant une politique de soutien de l'homme et de maintien en condition des matériels garantissant aux forces un niveau de disponibilité opérationnelle d'autre part ; développer une politique de communication visant à faire connaître, en interne comme en externe, les fac, leurs capacités, leurs missions, en vue de renforcer aussi bien le lien armée-nation que l'esprit de défense ; et enfin, poursuivre l'instruction, l'entraînement et la préparation opérationnelle des forces.

«*De ce fait, et dans le but de réaliser les contrats d'objectifs qui vous ont été prescrits, j'ordonne, que l'organisation de l'instruction et de l'entraînement, la formation continue des cadres, les conditions de vie et de travail des hommes, le contrôle permanent des activités, la sécurisation des événements majeurs, l'enseignement systématique du droit international humanitaire, de l'instruction civique et du règlement de discipline générale, soient au centre de vos préoccupations essentielles et vous fixe rendez-vous aux résultats*», a précisé le chef d'état-major général à l'ouverture de la cérémonie. Parmi les stands visités, citons celui du 1^{er} Régiment Blindé, du GPC, du 1^{er} Régiment d'infanterie sol-air, du Bataillon de transmission, du 32^e groupement naval, et enfin, de la direction Centrale du Commissariat.



Un exercice militaire

Guillaume Ondzé

UN RÉSEAU SANS ÉGAL POUR RELIER L'AFRIQUE AVEC LE RESTE DU MONDE



La plus jeune flotte, 200 vols quotidiens, 79 destinations sur 5 continents, 21 900 connexions sur le réseau Star Alliance, Récompensée par de prestigieux Awards.

Visit us at www.ethiopianairlines.com or call us Tel: 00242-222810766

Ethiopian
የኢትዮጵያ
THE NEW SPIRIT OF AFRICA

A STAR ALLIANCE MEMBER

BUROTOP IRIS

Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !

Multiprise APC
parafoudre parasurtenseur
à **9.900** FCFA HT

Clé USB 8 Go
à **3.900** FCFA HT

Cartouche HP 122
à **7.500** FCFA HT

et bien d'autres produits
à des prix défiant toute concurrence !

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

*Prix HT, paiement au comptant ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

WARID
Passer à l'action



ITALIE

Pour Milan-2015, les musulmans veulent une mosquée !

La communauté islamique d'Italie souhaite que l'exposition universelle soit aussi une occasion pour donner de la visibilité aux croyants.

La grande manifestation de l'exposition universelle de Milan s'annonce comme l'occasion de passer en revue tous les aspects de la vie sociale d'aujourd'hui et d'y réfléchir. Sur le thème ambitieux de «Nourrir la planète, énergie pour la vie», l'Expo-2015 va s'intéresser aux conditions du mieux-être de 8 milliards de terriens. Si elle entend se focaliser sur les défis de la sécurité alimentaire et des énergies, fossiles ou renouvelables, c'est dans une optique qui ne laisse rien de côté tant les di-

contrats de coopération avec l'étranger, une seule dimension faisait défaut jusqu'ici : la religion. Les musulmans d'Italie l'ont compris, qui veulent combler la lacune à leur manière. La communauté islamique de Milan vient en effet de lancer une campagne médiatique originale pour que l'Expo-2015 s'ouvre aussi avec une nouvelle mosquée géante dans la capitale de Lombardie. Jouant avec le mot «prier», la Coordination des associations islamiques de Milan (CAI) a lancé la cam-

assez facilement que l'idée d'implanter une grande mosquée dans la capitale économique de l'Italie, pays majoritairement catholique, ne soit pas accueillie avec chaleur pour le moins. La CAI croit bon de préciser qu'elle est disponible à assumer seule le projet, «à le financer totalement. Nous n'attendons que la décision de la communauté urbaine». Il n'est pas dit qu'un détail de ce genre soit de nature à accélérer les choses, au contraire ! Il s'est trouvé des personnes qui, refusant que la collectivité milanaise finance une telle infrastructure, se voient pousser encore plus d'urticaire à l'idée qu'une quelconque monarchie musulmane vienne déverser des millions ici et fasse de ce lieu de prière une vitrine d'une générosité suspecte, soutiennent les détracteurs. Mais la CAI n'en démord pas : c'est maintenant ou jamais. L'Expo-2015 représente l'occasion rêvée pour une Italie tolérante où les religions jouent leur partition propre pour le développement du pays. Davide Piccardo est coordonnateur de la CAIM, il fait part de son impatience. «Nous avons longtemps attendu. Ceux qui ont espéré sont aujourd'hui des pères et même des grands-pères. Leurs fils et petits-fils poursuivent le même rêve d'un lieu de culte, de culture et de socialisation pour la communauté islamique et toute la communauté urbaine de Milan», soutient-il.

Lucien Mpama

GESTION DES RESSOURCES EN EAU

L'implication des bailleurs de fonds est attendue

Le comité d'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre du Plan d'action régional de gestion des ressources en eau (PARGIRE) s'est réuni le 11 mars au siège de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac).

Les travaux de cette réunion ont été lancés par le directeur de cabinet représentant le secrétaire général de la Céac, Saleh Sidjime, en présence du chargé des programmes de la Banque africaine de développement (BAD), Mouldi, et du conseiller à la délégation de la Commission de l'Union européenne, LilJefelt Mats. Dans son intervention, Saleh Sidjime a émis le vœu de voir la BAD et l'Union européenne susciter l'implication d'autres bailleurs de fonds dans le processus de mise en œuvre du PARGIRE. Le secrétariat général de la Céac s'est dit déterminé à assurer la mise en œuvre de la politique régionale de l'eau, de concert avec l'ensemble des acteurs clés impliqués dans la gestion du secteur de l'eau en Afrique centrale. Ce dernier vise un objectif précis, celui de réussir le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers afin de mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre des actions retenues dans le PARGIRE et d'obtenir leurs engagements.

Conformément à la feuille de route déroulée au cours des travaux par l'expert en eau de la Céac, Désiré Demazagoa, des stratégies opérationnelles d'organisation de la table ronde ont été mises sur pied, notamment : le renforcement des capacités de l'Unité de démarrage du Centre régional de gestion des ressources en eau (UD/CRGRE) pour échanger sur la meilleure préparation d'une table ronde EAU ; le plaidoyer, la mobilisation et la sensibilisation des partenaires techniques financiers multilatéraux et bilatéraux installés en Afrique, en Europe, aux États-Unis, à Djeddha et en Arabie Saoudite.

Il s'agira aussi de confectionner des brochures sur des thématiques retenues dans les trois langues (anglais, espagnol et portugais). Les activités à réaliser sont regroupées autour de trois étapes, à savoir, la préparation, la tenue de la table ronde, et le suivi des intentions des partenaires après la table ronde. Le secrétariat général de la Céac est responsable de la mise en œuvre de la feuille de route à travers le comité d'organisation.

Yvette Reine Nzaba

«Nous avons longtemps attendu. Ceux qui ont espéré sont aujourd'hui des pères et même des grands-pères. Leurs fils et petits-fils poursuivent le même rêve d'un lieu de culte, de culture et de socialisation pour la communauté islamique et toute la communauté urbaine de Milan»

vers aspects du climat, de l'environnement, de l'agriculture sont en corrélation pour nourrir la planète.

On parlera d'économie à Milan. On y discutera de pratiques culturelles, d'urbanisme, d'architecture, de cuisine, d'engrais, de pollution, de ressources pétrolières et hydrauliques, d'émission de gaz à effets de serre... Dans une manifestation vue par l'Italie aussi comme un enjeu économique fort, avec la possibilité de créer de nouveaux emplois, dans un carrefour que le Vatican, État participant, soutient comme étant une opportunité pour les jeunes de nouer de nombreux

pagne «Une Mosquée à Milan ? Oui, je vous prie», pour que l'administration communale se jette enfin à l'eau. Car celle-ci hésite depuis des années à braver les réticences ouvertes ou tacites.

La Lombardie, et même le nord de l'Italie en général, sont les terres de prédilection du mouvement xénophobe de la Ligue du Nord. Il n'y a pas longtemps encore celle-ci s'illustrait par le jet de tête de porc sur de futurs lieux de culte musulmans. Le président de la région lombarde, Roberto Maroni, est un des fondateurs de la Ligue du Nord, dont il assume le secrétariat général. On devine

COSMÉTIQUES

L'Oréal vise la première place en Afrique subsaharienne

Le leader mondial des cosmétiques, L'Oréal, a annoncé son ambition de devenir «le premier groupe de beauté en Afrique subsaharienne», une région où ses ventes viennent de connaître une croissance supérieure à 50%.

Le directeur général de la zone Afrique Moyen-Orient, Geoff Skinsley, a affirmé l'ambition du groupe : «faire de L'Oréal le premier groupe de beauté en Afrique subsaharienne».

«L'Afrique est un continent à fort potentiel. Le marché africain aujourd'hui est peut-être de 3% du marché mondial, mais il croît deux fois plus vite, et à terme, ce marché va devenir très important», a-t-il expliqué.

L'Oréal s'appuie sur des implantations locales pour conquérir le marché africain des cosmétiques. Le groupe a renforcé, ces dernières années, sa présence en Afrique subsaharienne et compte désormais trois plateformes commerciales, au Kenya pour l'Afrique de l'Est, au Nigeria pour l'Afrique de l'Ouest, et en Afrique du Sud pour l'Afrique australe. Il compte aussi deux sites de production, au Kenya et en Afrique du Sud, et étudie actuellement la possibilité d'une troisième implantation industrielle, en Afrique de l'Ouest, qui pourrait être opérationnelle en 2015, a indiqué Geoff Skinsley.

L'Oréal a vendu en 2013, près de 120 millions de produits cosmétiques en Afrique subsaharienne, soit une augmentation de 52% par rapport à 2012. Fin novembre 2013, son PDG, Jean-Paul Agon, indiquait que le groupe envisageait de créer un centre de recherche en Afrique dans le cadre de sa stratégie de création de produits grand public adaptés aux différents marchés.

Noël Ndong

SOMALIE

L'envoyé de l'ONU appelle le Conseil de sécurité à ne pas oublier ce pays

Dans un exposé, le 11 mars, devant le Conseil de sécurité, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Somalie, Nicholas Kay, a plaidé pour le soutien à ce pays, soulignant que l'année 2014 serait cruciale pour la nation qui continue d'avoir besoin de la communauté internationale.

«Les temps sont durs et à court terme pourraient être plus durs. L'insécurité à Mogadiscio pose des problèmes pour les Somaliens, l'ONU et la communauté internationale [...]. Le meilleur espoir pour la paix et la stabilité en Somalie, dans la Corne de l'Afrique et au-delà, réside dans une Somalie fédérale, unie et sûre. C'est réalisable», a dit Nicholas Kay en vidéo-conférence.

L'envoyé de l'ONU a souligné que la situation sécuritaire s'était dé-

tériorée ces derniers mois dans la capitale Mogadiscio, ajoutant que les Nations unies avaient pris des mesures pour améliorer sa propre sécurité. «La Somalie et les Somaliens ont absolument besoin d'une meilleure sécurité. Je crois fermement que cela peut être réalisé mais que cela requiert un effort collectif», a-t-il déclaré. «2014 est une année cruciale. Elle est marquée par des défis politiques et sécuritaires, qui seront surmontés si le gouvernement fédéral de Somalie et les partenaires internationaux restent unis», a-t-il ajouté.

Nicholas Kay a parlé de la nécessité d'accélérer la réconciliation nationale et a souligné que l'établissement d'États fédéraux était crucial pour créer une structure fédérale efficace et cohérente en Somalie. «Il faut que la législation soit promulguée pour mettre en mouvement les processus

constitutionnels et électoraux», a-t-il affirmé.

Le représentant spécial de l'ONU a exhorté la communauté internationale à continuer de fournir le soutien nécessaire à la mise en place des structures du gouvernement fédéral. «Les Somaliens ont besoin de voir et de sentir les bénéfices d'une plus grande paix et stabilité», a-t-il souligné.

Abordant la question de la situation humanitaire, Nicholas Kay a souhaité que la Somalie reste une priorité parce qu'on estime que 2,9 millions de personnes sur place auront besoin d'une assistance au cours des six prochains mois. «Les récentes améliorations dans le domaine humanitaire restent fragiles et peuvent disparaître si se poursuit la tendance actuelle de financements faibles et lents pour l'appel humanitaire 2014», a-t-il conclu.

Nestor N'Gampoula



ECAir rend hommage à des figures féminines africaines du passé et du présent



*Madame Fatima Beyina-Moussa,
Directeur Général d'ECAir,*

*a le plaisir de vous inviter à visiter l'exposition photos :
"Héroïnes et Femmes africaines d'exception"*

*qui se tient pendant tout le mois de mars
dans le nouveau terminal de l'aéroport Maya-Maya.*

Cordiale bienvenue.

*Veillez contacter Melle Samuella Madzengue au 00242 06 518 20 10
pour toute demande d'informations et de réservation*

Tous les jours pour **300 FCFA** | **6 min** | **100 SMS** | **20 Mb**

unis par les meilleurs forfaits

www.facebook.com/airtelcongo

**Na semaine ! loba na yo
Na ba bonus SMS + Internet**

Forfaits en F CFA	minutes	SMS	Mb	Souscription
300	6	100	20	*122*6#
600	15	200	50	*122*7#
1000	20	500	100	*122*8#

airtel
Le réseau qui nous unit

Pour plus d'infos, appelle le 141.

Store OFIS



155.000 FCFA HT



Extension garantie
1 an
retour atelier
30.000 FCFA HT

#21 020 200

Initiation Bureautique

50.000 FCFA HT

#21 110 009

Ordinateur

Dell Optiplex GX755
Intel Core Duo
RAM : 1Go
Windows Original
Disque Dur 80Go
Garantie 90 jours

LibreOffice + Antivirus Microsoft
Offerts

• **Initiation Bureautique de base.**
Une demi journée de formation.

• **Extension de garantie 1 an retour Atelier.**
Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.



Tel. 06 600 0000

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

Tel. 01 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Hommage à Édith Lucie Bongo-Ondimba

Quatre chefs d'État assistent à Édou, aux côtés de Denis Sassou N'Gusso, à une messe d'action de grâces en mémoire d'Édith Lucie Bongo Ondimba.

Le village natal du président Denis Sassou N'Gusso a été l'objet d'une affluence particulière, le vendredi 14 mars, date anniversaire du décès, en 2009, au Maroc, d'Édith Lucie Bongo Ondimba, ancienne première dame du Gabon et fille aînée du chef de l'État congolais. La messe d'action de grâces, célébrée en sa mémoire, s'est déroulée en présence de la famille présidentielle, des corps constitués nationaux et étrangers ainsi que des présidents Ernest Bai Koroma (Sierra-Leone), Tho-

mas Yayi Boni (Bénin), Alpha Condé (Guinée) et Ibrahim Boubacar Keïta (Mali).

Durant l'office religieux où se sont succédé chants et louanges, la vie et l'oeuvre d'Édith Lucie Bongo Ondimba ont été évoquées. "Fille de président et femme de président, elle demeura simple et proche des gens de toutes les conditions" a rappelé Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, dans la Cuvette, qui co-célébrait l'eucharistie avec le cardinal Laurent Mossengwo Passigna, archevêque de Kinshasa, en République démocratique du Congo, et Mgr Urbain Gassongo, évêque de Gamboma, dans les Plateaux.

Par-delà la tristesse de la famille

devant la disparition d'un être cher, le message essentiel délivré par les hommes d'Église a été celui du réconfort. "Personne parmi les parents d'Édith Lucie ne savait qu'elle s'en irait le 14 mars 2009 à l'âge de 45 ans, celle qui naquit le 10 mars 1964 et qui aurait eu 50 ans cette année" a indiqué le prélat Abagna Mossa. D'où son insistance à inviter à considérer cette disparition comme la réalisation de la volonté divine:

"Le seigneur n'a pas voulu que madame Édith Lucie Bongo Ondimba vive son cinquantenaire de naissance à la manière des hommes, mais avec les Anges et les Saints. C'est ainsi qu'il lui plut de la rappeler à l'âge de 45 ans" a poursuivi

l'évêque, pour qui ce 14 mars "est un jour de médiation, jour de prière mais surtout jour de foi en Dieu Tout Puissant, créateur du ciel et de la terre, père créateur de madame Édith Lucie Bongo Ondimba et père de son rappel dans la communion éternelle".

L'image du jour

Un autre moment marquant de la célébration de la messe des cinq ans de la disparition de l'ex-première dame du Gabon a été le lâcher de pigeons par les cinq chefs d'État, signe de la paix et de la concorde appelées de tous leurs vœux par les prédicateurs. À la fin de l'eucharistie tous les cinq ont déposé, chacun, une gerbe de

fleurs et se sont inclinés devant la tombe d'Édith Lucie Bongo Ondimba que cerne une demeure de grilles dans le cimetière familial de la localité. Dans la vaste cour du village plusieurs groupes de danses traditionnelles animaient la partie.

Notons qu'au nombre des dirigeants africains qui ont fait le déplacement d'Édou, le Sierra-léonais, tout comme le Malien, accompagné de son épouse, étaient à leur première visite officielle au Congo en tant que chefs d'État. Le Béninois, lui également accompagné de son épouse, est déjà plusieurs fois venu au Congo, au même titre que le Guinéen.

Gankama N'Siah



Denis Sassou N'Gusso entouré de gauche à droite par Alpha Condé, Thomas Boni Yayi, Ernest Bai Koroma et Ibrahim Boubacar Keïta



L'assistance



Les premières dames du Mali, du Congo et du Benin et Mme Dira



Le cardinal Laurent Mossengwo et Mgr Urbain Gassongo



Le lâcher des colombes par les chefs d'État



Le président Denis Sassou N'Gusso peu avant le dépôt de la gerbe de fleurs

VATICAN

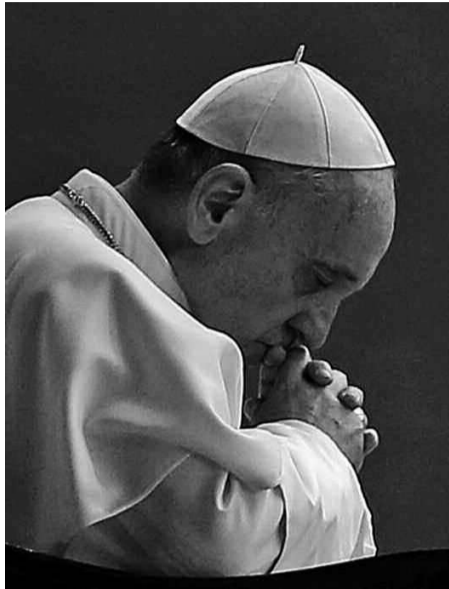
Un tweet à l'anniversaire, un !

Pour le premier anniversaire de sa montée sur le trône de Pierre, le pape François adresse un tweet au monde.

C'est par un message sobre, sur Tweeter, caractéristique de sa personnalité, que le pape François a marqué la journée symbolique du jeudi 13 mars, jour-anniversaire de son pontificat : «*Priez pour moi*», a-t-il écrit. D'ailleurs le Souverain pontife n'a pas envoyé son petit message du Vatican, mais de la localité d'Arricia, à quelques kilomètres de Rome où il a décidé de s'enfermer avec les cardinaux de la curie romaine pour les exercices du temps de carême. Ils rentreront tous au Vatican ce vendredi soir. En bus !

C'est dans la soirée du 13 mars 2013, à la fin d'un conclave relativement bref, que le monde entier découvrait le nom du successeur de Benoît XVI, le premier pape de l'histoire à avoir renoncé à ses charges : le nouvel élu était le cardinal Giorgio Bergoglio, argentin, jésuite ayant accepté de monter sur le trône de Pierre avec le nom de François. Tout en lui était nouveau et introduisait des nouveautés dans l'Église : premier pape non-européen, premier jésuite, premier François...

De nombreux messages de félicitations sont arrivés sur son bureau à l'occasion de ce premier anniversaire de pontificat. Ils émanent de personnalités politiques, civiles ou religieuses qui saluent tous ce pontificat qui a choisi de privilégier une Église pauvre pour les pauvres. Ainsi la conférence épiscopale des États-Unis d'Amérique, souvent rebelle à l'autorité du Vatican, salue un pontife qui a constamment invité les catholiques à reve-



Le pape François

nir vers les valeurs fondamentales de l'Évangile. Et l'a fait, disent les prélats américains, même par le geste, en lavant les pieds des détenus, en tenant dans ses bras les malades et en les embrassant.

Même sympathie de la part des évêques de Pologne, pays qui fut le premier à monter «à l'assaut» de la forteresse du Vatican où n'ont régné jusqu'à l'arrivée du pape polonais Jean-Paul II, que des Souverains pontifes italiens. Mgr Jozef Michalik, président des évêques polonais, écrit que «*ce pape a une vision juste du monde parce qu'il indique une conscience, la volonté de regarder vers l'origine des problèmes. Si les bases devaient s'écrouler, c'est toute la société qui s'effondre-*

rait».

Pour lui le pape François s'est mis résolument à la tête d'une Église qui veut insuffler l'espérance. C'est la même ferveur qu'on peut lire aussi dans le message adressé par les évêques de l'Inde. Cette ferveur, souligne le père Antonio Spadaro, jésuite comme le pape François et rédacteur-en chef de la revue *Civiltà Cattolica*, montre que «*le pape François œuvre à une transformation missionnaire de l'Église. Ce qui veut que l'Église, tel qu'il la voit, est tournée vers le monde, ouverte à lui. Son langage est un langage naturel, ordinaire : je dirais un langage normal*». Pour ce premier anniversaire de pontificat, beaucoup d'autres marques d'estime ont été exprimées au pape argentin, directement ou indirectement. Deux livres ont été publiés, commis par deux journalistes non-prêtres : un Italien et un Allemand. Mais il y a eu aussi plus insolite. Le petit village de Portacomaro d'Asti, dans le Piémont italien, a décidé de donner le nom de pape François à un vignoble. Pourquoi ? Parce que Portacomaro est la bourgade d'origine des parents italiens du Souverain pontife.

Et que ce lopin de terre a été labouré très exactement pendant deux jours. Les labours ont commencé le 13 février et le plantage des vignes le 14 février 2013. C'est-à-dire qu'entre le labour et le plantage, le sépage a enregistré un nouveau pape, provenant presque de ses flancs de cotaux. C'est dans la nuit entre ces deux jours que le pape François fut élu.

Lucien Mpama

FRANCOPHONIE

L'île Maurice brigue la succession d'Abdou Diouf

L'île Maurice a annoncé jeudi qu'elle présenterait la candidature de son ex-ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude de l'Estrac, à la succession d'Abdou Diouf à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) fin 2014.

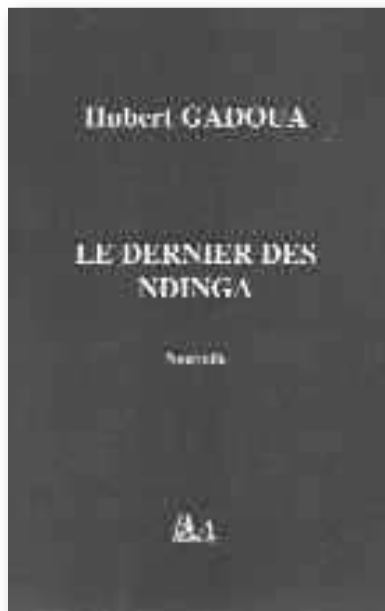
Jean-Claude de l'Estrac, actuel secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, est le premier candidat déclaré à la succession d'Abdou Diouf qui devrait être entérinée lors d'un sommet à Dakar en novembre. «*Toute une stratégie sera mise en place par le bureau du Premier ministre mauricien et le ministère des Affaires étrangères pour soutenir cette candidature*» au poste de secrétaire général de l'OIF, a indiqué à l'AFP le ministre mauricien des Affaires étrangères, Arvin Boolell.

Le Premier ministre, Navin Chandra Ramgoolam, a déjà informé Abdou Diouf et les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'OIF de cette candidature. «*Le temps de l'océan Indien est venu*», a déclaré M. de l'Estrac en confirmant sa candidature par téléphone depuis Bruxelles où il participe à une réunion au nom de la Commission de l'océan Indien, organisation qui regroupe Maurice, Madagascar, les Seychelles, les Comores et la Réunion.

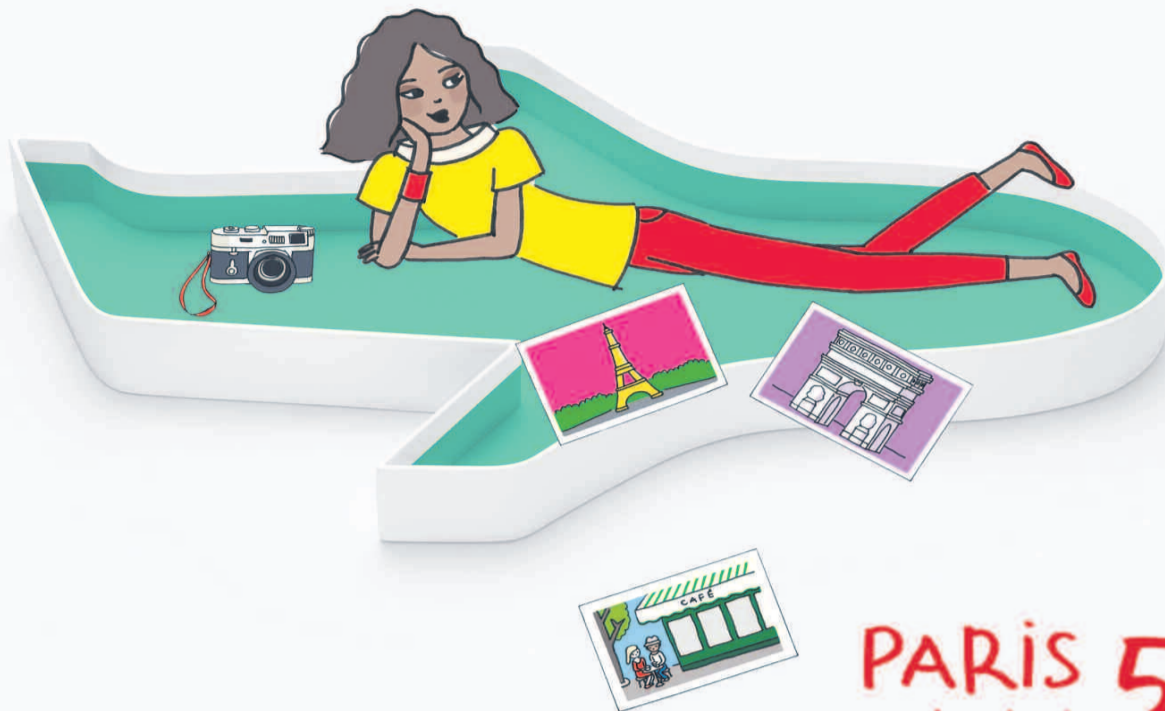
Jean-Claude de l'Estrac a occupé plusieurs postes ministériels à Maurice dans les années 80 et 90, dont celui des Affaires étrangères de 1982 à 1983. Il a aussi longtemps dirigé le groupe de presse la Sentinelle qui publie le quotidien mauricien l'Express. L'ex-président sénégalais, Abdou Diouf, est à la tête de la francophonie depuis 2010.

AFP

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



Kwenda Vutuka Paris
by AIRFRANCE



PARIS 580 000 FCFA
à partir de TTC A/R*

* Au départ de Pointe-Noire. Offre disponible du 17/03/2014 au 15/04/2014. Envolez-vous à partir du 31/03/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Dernier retour le 25/06/2014. Tarif toutes taxes comprises au 01/03/2014, hors frais de service, soumis à conditions et selon disponibilité. Renseignez-vous auprès d'Air France au (+242) 05 531 21 51 ou auprès de votre agence de voyages.

www.airfrance.cg

MARS ATTACKS by CFAO

SWIFT DZIRE



À PARTIR DE

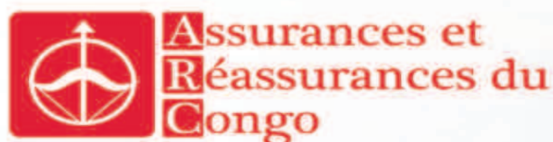
▶ 8.600.000 FCFA HTVA
* QUANTITÉ LIMITÉE

Objet de Désir



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39



Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

MASA

Le Congo fortement représenté à la 8^e édition

La 8^{ème} édition du Marché des arts et du spectacle africain (MASA) a eu lieu à Abidjan, grand Bassam et Bouaké, du 1^{er} au 8 mars, après sept ans d'interruption. Le Congo y était présent avec plusieurs artistes comme Saintrick Mayitokou et son groupe les Tchiellys, Roch Banzouzi (Comédien), Abdon Fortuné Koumbha, (Conteur et expert du CITF), Armel Malonga et son groupe Biya Lounkoyi.

Révélation du MASA 1999, Saintrick Mayitokou était déjà parmi les artistes musiciens congolais à avoir participé à deux éditions en off au MASA, en 1995 et 1997. Pour ce retour du plus grand Marché des arts et du spectacle africain, l'organisation a tenu à inviter l'artiste congolais à participer à la clôture de l'évènement sur la scène réservée à Alpha Blondy. «Comme vous le savez, j'avais été deux fois sélectionné au MASA avant d'être enfin officiellement sélectionné en In en 1999. Le fait d'avoir été Révélation du MASA 99 est une belle récompense à tous les efforts précédents. Et avoir été invité pour la clôture de ce MASA 2014 est un hommage rendu à toute cette partie de ma carrière. Surtout d'avoir été programmé

juste avant Alpha Blondy est très gratifiant», a expliqué Saintrick. Après avoir fait une prestation jugée époustouflante par le public et les professionnels, Saintrick pense que le succès est à partager avec les artistes congolais pré-



sents à cette édition. «J'étais fier de voir mon cadet Armel Malonga et son groupe Biya Lounkoyi que Luc Mayitokou avait réussi à pla-

cer sur la petite scène faire un passage remarqué. En plus de cela, Koffi Olomidé ayant décliné l'invitation, la représentation officielle congolaise à cette cérémonie de clôture se restreignait donc à ma seule prestation».

à Saintrick et son groupe de rester longtemps sur scène au grand bonheur du public abidjanais. «Le contexte dans lequel j'ai joué, la fierté et l'honneur qui m'étaient faits m'avaient tout simplement aidé à donner le meilleur de moi-même. Mais il ne faut surtout pas oublier le travail accompli par mes musiciens, Les Tchiellys. C'est le résultat d'un travail d'équipe, y compris de mon staff, Régina Miangué qui m'a managé pour ce MASA, pour le compte de Zhu culture, et bien entendu Luc Mayitokou.»

D'autres Congolais remarquables
Abdon Fortuné Koumbha, conteur et metteur en scène congolais, par ailleurs promoteur des rencontres itinérantes des arts du langage et de la parole (RIAPL) à Brazzaville, était également à Abidjan. Il a participé aux rencontres professionnelles axées sur plusieurs communications. Brasserie, une pièce de l'écrivain ivoirien Koffi Kwahulé a été jouée au MASA par la compagnie Les Voix du Caméléon dont fait partie le Congolais Roch Amedé Banzouzi. Brasserie raconte l'histoire d'une guerre fratricide qui a détruit tout un pays. Les vainqueurs, deux clowns sanguinaires, ont réussi à prendre la

absence des musiciens ivoiriens, comme Dj Araf, et sénégalais à cette soirée de clôture au palais omnisport de Treichville a permis

D'autres Congolais remarquables

à Saintrick et son groupe de rester longtemps sur scène au grand bonheur du public abidjanais. «Le contexte dans lequel j'ai joué, la fierté et l'honneur qui m'étaient faits m'avaient tout simplement aidé à donner le meilleur de moi-même. Mais il ne faut surtout pas oublier le travail accompli par mes musiciens, Les Tchiellys. C'est le résultat d'un travail d'équipe, y compris de mon staff, Régina Miangué qui m'a managé pour ce MASA, pour le compte de Zhu culture, et bien entendu Luc Mayitokou.»

brasserie qui a miraculeusement résisté au massacre. Cette source de revenus du nouveau pouvoir, plus avide de profit que de démocratie, dépend d'une Européenne devenue meneuse de revue avec laquelle il faut composer. Des tueries des libérateurs de pacotille aux rouages du néo-colonialisme, en passant par le détournement de l'argent public et les fausses promesses politiques, la pièce entraîne avec beaucoup de dérision et d'ironie dans les horreurs de la guerre et les dérives de ses lendemains. «La pièce a été bien reçue et on a des demandes de tournée pour la France, le Mali et le Bénin. Au MASA nous avons fait une seule représentation. On devrait en faire deux, mais les moyens logistiques et techniques ne nous le permettaient pas».

Roch Banzouzi n'est pas à sa première participation au MASA. En 1993 il y avait joué Sekhélé, un spectacle qui a tourné pendant trois ans avec plus de 400 représentations dans le monde entier sans interruption de 1991 à 1995. «En 1999, on a présenté "Qu'est ce qui tourne pas rond", un spectacle co-écrit avec Elie Lemboussou, Jean-Pierre Makosso et moi-même.»

Hermione Désirée Ngoma

ANNONCE

L'Ordre national des avocats du Congo (ONAC) recherche, dans le cadre du Partenariat avec l'Union européenne (PAREDA) relatif au projet d'assistance des détenus indigents des maisons d'arrêts de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, un ou une secrétaire ayant des connaissances en comptabilité, pour le temps d'exécution dudit projet. Les personnes intéressées par cette offre sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation au siège de l'ONAC sis 1^{er} étage de l'immeuble SOPROGI, en face de l'E.N.A.M, ou appeler aux numéros suivants : 06 628 78 04/ 06 668 72 69

CACOGES

Cabinet d'Audit et Conseil en Gestion
Recrute
Auditeurs
Seniors et Juniors

Description du profil des candidats :

- De formation supérieure de haut niveau (école de commerce, d'ingénieurs ou équivalent) ;
- Vous êtes jeune diplômé. Un stage réussi dans un Cabinet d'audit serait apprécié ;
- Agé de 28 ans au plus pour les Seniors et 25 ans pour les Juniors ;
- La maîtrise de l'anglais à l'oral et à l'écrit est indispensable ;
- Dynamique et créatif, ouvert et ambitieux, saisissez l'opportunité d'évoluer au sein d'un Cabinet en croissance ;
- Disponible.

Description du poste

- Au sein de CACOGES, vous intégrerez des équipes d'audit.
- Encadrés par des collaborateurs expérimentés et formés à nos méthodes, vous participerez à la réalisation de missions d'audit chez nos clients, après avoir été formé à notre méthodologie qui met l'accent sur une couverture élargie et anticipée des risques de l'entreprise.

Description du profil des candidats :

- Diplômé de 2^e ou 3^e cycle universitaire en droit des affaires, DJCE, Fiscalité (ou équivalent) ;
- Pour les Seniors : Diplômé de 3^e cycle universitaire et 2 années d'expérience minimum ;
- Agé de 28 ans au plus pour les Seniors et 25 ans pour les Juniors ;
- Rigoureux, dynamique et ouvert ;
- Disponible ;
- Parlant anglais couramment.

Dossier de candidature :

- une demande (lettre de motivation précisant le poste)
- un curriculum-vitae (en français et en anglais) avec photo.

À transmettre à cacoges@gmail.com / reich.tsoumou@gmail.com au plus tard le 25 mars 2014

- Vous serez "parrainé" par un Directeur de mission dont le rôle est de superviser l'attribution de vos missions, de coordonner le suivi de vos évaluations et de s'assurer du bon déroulement de votre carrière. Il vous aidera à réaliser vos ambitions personnelles et mettre en perspective les opportunités que CACOGES peut offrir.
- Votre profil de compétences sera établi avec votre parrain et mis à jour chaque année. Votre développement professionnel sera géré afin de vous permettre d'exprimer votre potentiel, de vous offrir une formation personnellement adaptée et d'optimiser la qualité des services délivrés à vos clients.

Dossier de candidature :

- une demande (lettre de motivation précisant le poste)
- un curriculum-vitae (en français et en anglais) avec photo.

À transmettre à cacoges@gmail.com / reich.tsoumou@gmail.com au plus tard le 25 mars 2014

CHRONIQUE

Pour une fédération des arts plastiques

Par la locution art plastique, on entend plusieurs définitions parmi lesquelles l'ensemble des œuvres travaillant les formes afin de leur donner une esthétique, ou encore l'art relatif au modelage des formes et aux actions sur la matière mettant à contribution les domaines artistiques tels la peinture, la sculpture, le dessin, l'architecture, la photographie ainsi que les nouveaux modes de production des images et les nouvelles attitudes artistiques.

L'Afrique en la matière est assez louée, mais va-t-elle jusqu'au bout de ses aptitudes ? À l'instar de l'initiative des artistes togolais Sokey Edoth et Tété Azankpo qui lancent Campaign'Art, une résidence de création et d'exposition à Adidogomé au Togo, il faut tout de même s'interroger sur la perception de l'art plastique sur le continent.

Il est vrai que Lomé a lancé officiellement le 12 mars sa première expérience d'événement culturel tourné vers les arts plastiques au Centre culturel Fil bleu-Aréma d'Adidogomé, une banlieue nord-ouest de Lomé. Cet événement a été soutenu par plusieurs partenaires médiatiques, culturels, du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Togo ainsi que celle du ministère de la Communication et de la Culture du Togo. Le lancement de cette manifestation culturelle conduira début avril 2014 au vernissage d'une exposition animée par les deux artistes, bouquet final dont l'optique sera de faire briller de nouveau le génie créatif des arts plastiques au Togo.

Il faut rappeler que ces artistes ont une notoriété certaine et se sont déjà fait remarquer sur la scène internationale, à l'image de Sokey Edoth qui s'est illustré en exposant au château de Pujols (en Aquitaine, dans le sud-ouest de la France) le 16 novembre dernier et en déclinant sa fresque baptisée Les Naufragés de l'espoir, une somme de neuf pièces (peintures sur toile et écritures). Déjà en septembre 2012, le même artiste séduisait les amoureux de l'art sur le site de l'église Saint-Vincent à Pessac-sur-Dordogne, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine 2012, où il a exposé ses œuvres sur le thème «Afriques, entre altérité et tiers-monde».

Cette notoriété de certains plasticiens ne doit pas cependant faire oublier la réelle situation des arts visuels en Afrique francophone. La production, très limitée, est calquée sur les pratiques occidentales ; les structures n'ont pas beaucoup évolué et ne laissent pas entrevoir de nouvelles perspectives sauf peut-être au Mali où la création d'un conservatoire, lieu pluridisciplinaire, a permis des initiatives et suscité des espérances. De façon générale, les pratiques sont restées ponctuelles et la communication insuffisante, car les artistes demeurent sous-informés et donc coupés des circuits de l'art qui sont l'apanage des Occidentaux. La sempiternelle question «peut-on vivre de cet art ?» reste donc pertinente.

Hormis l'Afrique du Sud, qui est un pays à part en matière de création plastique, dans une large majorité nos plasticiens «bricolent», empêtrés dans de nombreuses contradictions. À part quelques biennales et résidences peu nombreuses, il n'y a pas de projets collectifs et aucun Africain de la rue ne se retrouve dans les expositions. D'où la nécessité d'avoir des opérateurs africains, ceux-ci manquent cruellement au continent et les quelques opérateurs extérieurs ne représentent qu'un apport insuffisant.

Des opérations telles l'achat des œuvres, l'organisation de biennales comme celles de Bamako et Dakar sont recommandées, mais en réalité, les structures sont quasiment inexistantes qui fassent le lien entre les deux seules et rares biennales. Les financements sont également rares dans le domaine des arts visuels et souvent du fait des Occidentaux, et les cérémonies ne sont pas pensées par les autorités en termes de retombées au niveau local. Il n'y a donc pas d'événement fédérateur, sauf la biennale de Dakar qui s'est donné cette dimension.

Il faudrait plus de moyens de rencontre pour les artistes, car les tentatives, limitées au niveau local sont trop circonscrites pour être efficaces. Il y a assurément nécessité de fédérer.

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

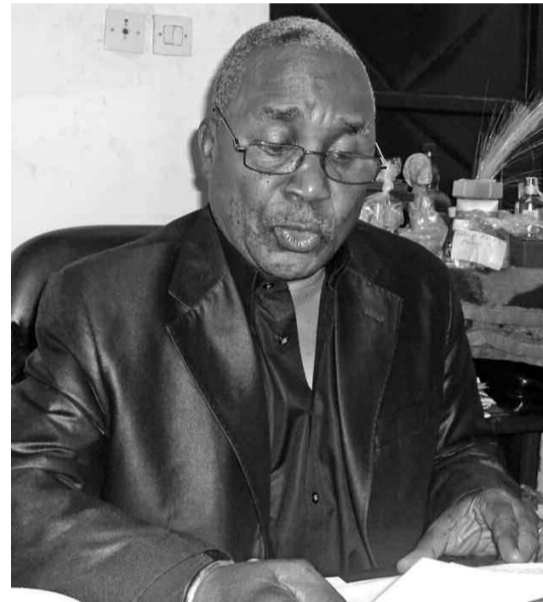
SUBVENTION DE L'ÉTAT AUX CLUBS

Pour Jean Michel Mbono, les clubs doivent tenir compte de certains impératifs

Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a défini les obligations des clubs quant à la subvention de l'État. Il a éclairé l'opinion sur le règlement des compétitions qu'organise sa structure.

Les Dépêches de Brazzaville : le championnat national a démarré avec une bonne nouvelle : la mise à disposition des clubs participants de la première tranche de la subvention de l'État. Quelle sont les obligations des clubs vis-à-vis de cette subvention ?

Jean Michel Mbono : Effectivement



Jean Michel Mbono le président de la Fécofoot (Photo Adiac)

les pouvoirs publics ont décidé à compter de la saison 2013-2014 d'accompagner la Fécofoot et les clubs participant au championnat national Ligue 1. À ce propos, une enveloppe spéciale inscrite au budget de l'État est disponible. C'est suivant chaque trimestre que les clubs bénéficiaires entreront dans leurs droits. S'agissant de l'utilisation, il faut rappeler que les clubs qui sont des associations de droit privé ont la latitude de gérer librement les fonds mis à leur disposition. Toute fois, dans la gestion quotidienne, ils doivent tenir compte des impératifs inscrits dans le règlement du championnat national Ligue 1, impératifs auxquels ils ont régulièrement souscrit. Ils portent, entre autres, sur la prise en charge du loyer qui constitue le siège de l'équipe, le personnel d'encadrement technique, le siège (secrétariat général), de la médecine sportive.

L.D.B. En s'engageant dans un tel processus qu'est ce que l'État attend de vous Fécofoot ?

JMM. L'opinion nationale devrait se satisfaire de ce que dorénavant, les pouvoirs publics devraient accompagner la Fécofoot et ses équipes dans les compétitions nationales. Cette grande première qui épouse l'air du temps, ne devrait pas manquer de justification. Au commencement, il faut relever que consécutivement à l'organisation du championnat national 2012-2013 où l'implication des clubs était sollicitée et obtenue, la conscience collective était interpellée. Nul ne comprenait que pour une compéti-

tion organisée par la Fécofoot, la contribution des clubs était réclamée. Toute proposition gardée, cela s'assimilait à une manifestation dont les participants étaient tenus d'apporter leur contribution pour la réussite, alors que l'organisateur lui-même ne disposait pas de moyens adéquats. C'est donc peut-être cette raison qui a amené l'État, le délégué de la mission d'organisation des compétitions d'agir en lieu et place du délégué qu'est la Fécofoot. À côté de la première raison, il y a la résurrection du football congolais qui non seulement procure plus de satisfaction et de passion mais aussi permet de porter haut le drapeau du Congo. Les récentes victoires du Congo à la Francophonie, de l'AC Léopards à la coupe de la CAF en sont une illustration.

L.D.B. : L'opinion nationale voudrait être édifiée sur les règles de jeu des compétitions que la Fécofoot organise cette saison JMM. Soucieuse

de conduire à bon port les compétitions qu'elle organise, la Fécofoot a pris le cadre juridique nécessaire qui détermine l'issue de chaque compétition. S'agissant du championnat national Ligue, le règlement de cette compétition détermine à l'avance le sort réservé : les deux premiers sont qualifiés à la Ligue des champions. C'est à la troisième équipe qu'il confère le droit de jouer la CAF. Au contraire, les 15e et 16e équipes sont exposées à la relégation alors que les 13e et 14e sont condamnées à livrer, en aller et retour, les matchs de barrage avec les équipes classées premières de chaque zone du championnat national Ligue 2. Pour ce qui est de la Ligue 2 les règles sont les mêmes. Quant au championnat édition B, les deux premières équipes de chaque zone accèdent en Ligue 2. Enfin la Coupe du Congo, dont la finale a lieu à l'occasion de la commémoration de la fête de l'indépendance, offre le deuxième ticket de participation à la Coupe CAF.

L.D.B. La Fécofoot a-t-elle un programme pour redynamiser le football des jeunes et le football féminin qui ne parle plus de lui depuis quelques temps ?

JMM. En principe, il ne devrait pas se poser de problème pour le football des jeunes, entendu que les ligues départementales de cette catégorie organisent régulièrement les compétitions, tout autant que le Congo participe aux compétitions continentales et mondiales de la catégorie U-17. Par contre, je reconnais avec vous que depuis

quelques temps, le football féminin est en recul. Non pas par faute d'athlètes mais sur le fait qu'une organisation capable d'assumer les missions qui sont les siennes. Je vais rappeler que dans le cadre de l'organisation des compétitions nationales qu'assume la Fécofoot, un travail élémentaire se fait à la base : les ligues départementales qui organisent les championnats départementaux. Autrement dit, il ne saurait avoir de championnat départemental si en amont aucune compétition n'est organisée au niveau départemental. Ce triste constat vécu à la Fécofoot a amené le comité exécutif, à l'occasion de la dernière réunion, d'étudier les voies et moyens de sortir rapidement de cette situation. C'est donc du rapport de la commission du football féminin en prenant en compte les pistes de solutions qu'elle va proposer pour la résurrection du football féminin.

L.D.B. Voici quatre ans que Jean Michel Mbono «le sorcier», ancien champion d'Afrique est à la tête de la Fécofoot. Quel bilan faites-vous de l'exercice de votre mandat ?

JMM : Ma qualité d'ancien international était altérée dans l'entretemps en tenant compte du niveau et de la place qu'occupait le football congolais sur l'échiquier africain. Vous comprendrez donc que ma candidature au poste de président de la Fécofoot sonnait beaucoup plus comme une révolte à vouloir redorer le blason du football congolais. Quatre ans presque après la prise des fonctions suis-je parvenu à redresser la barre ? Loin de répondre par un satisfecit, j'avoue tout de même que ma candidature a procuré des joies comme en témoignent, le titre de l'AC Léopards en coupe de la CAF, le bon classement de la Fécofoot qui est désormais parmi les 12 meilleures associations nationales aux compétitions inter-clubs de la CAF. La remise en selle du championnat national direct Ligue 1 dont le niveau appréciable a amené le public sportif à renouer avec le chemin du stade. L'allocation d'une subvention spéciale aux clubs du championnat national Ligue 1, le satisfecit proclamé du président de la République à la famille du football congolais qui porte haut le drapeau national dans les compétitions internationales. Toutes ces joies, à première vue incontestables, cohabitent cependant avec les peines que nous avons fait endurer au peuple congolais en général et au public sportif en particulier. Membre de la génération des gagners, je regrette toutefois, l'élimination des Diables rouges à la Coupe du monde 2014 tout comme celle, dès le premier tour, du Chan en Afrique du sud au dernier instant contre la Libye. Je prends le pari qu'avec le réveil du football congolais, le rêve est permis.

James Golden Eloué

BENI

Les rebelles ougandais des ADF en débandade

Les FARDC sont sur le point de reprendre le contrôle du sanctuaire des ADF au village Saasita-Sa dans la zone opérationnelle de Beni après d'intenses combats à l'arme lourde.

L'aventure militaire des Forces démocratiques alliées (ADF) en RDC est sur le point de se terminer au regard des derniers développements de la situation au front, marquée par des défaites accumulées par ces rebelles ougandais sous la poussée des FARDC. Ces dernières, de plus en plus assurées de leur victoire, s'attèlent désormais à consolider leurs positions sur les espaces conquis. Aux dernières nouvelles, la débandade aurait gagné ce week-end les ADF après l'assaut lancé le jeudi par les FARDC sur leur sanctuaire de Saasita-Sa dans la zone opérationnelle de Beni. Des sources militaires signalent que les forces loyalistes ont lancé l'assaut sur les positions rebelles ougandaises à partir de la localité de Nadwi vers 5 heures du matin. Déjà avec la perte, lundi dernier,



Des éléments des FARDC en patrouille

de la localité de Makoyova qui passait pour un de leurs derniers bastions stratégiques, les éléments ADF ont été contraints de prendre les larges devant la puissance de feu des FARDC ap-

puyées par la Monusco. Depuis le début du mois de mars, l'aviation militaire de la mission de la Monusco n'a cessé de pilonner les positions ADF dans la région en vue de permettre une avancée de

Des éléments des FARDC en patrouille FARDC. Et la stratégie paie. Obligés de décocher après les affrontements à l'arme lourde et automatique ayant duré tout l'avant-midi de jeudi au village de Saasita-Sa, les rebelles ougandais

ont dans leur fuite abandonné plusieurs armes lourdes et munitions. Pour l'instant, à en croire le Général-major Lucien Bahuma, ils se seraient éparpillés dans les massifs de Ruwenzori et dans le parc Virunga où ils tentent un baroud d'honneur. « *Tant qu'ils seront sur le sol congolais, nous les pourchasseront* », a-t-il indiqué. Entretemps, l'on apprend que les forces régulières ougandaises seraient présentement amassées le long de la frontière commune en attente de ces rebelles pour les arrêter. Le bilan encore provisoire des affrontements de ces derniers jours fait état d'une cinquantaine de rebelles tués.

Avec ces récents succès, les forces loyalistes pourront désormais entreprendre des opérations de ratissage dans la zone et de prendre en étau tous les rebelles qui continuent à s'opposer à leur désarmement. Pour rappel, l'opération « Sokola » est menée par l'armée nationale contre les ADF dans le territoire de Beni depuis le mois de janvier 2014.

Alain Diasso

PROJET INGA III

La position définitive de la Banque mondiale attendue ce 20 mars

Le conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale (BM) se réunira le vendredi prochain à 17 h (heure de Kinshasa) pour discuter de la question du financement de 73 millions de dollars américains en faveur de la RDC pour l'érection de cet important ouvrage.

Eustache Ouayoro, directeur des Opérations de la BM pour les deux Congo, a annoncé cette importante échéance après une controverse qui a entouré le report de la réunion du conseil d'administration. Récemment encore, le sénat américain a décidé de ne plus approuver des gros projets de construction de barrage hydroélectrique dans le monde. Loin de ne se limiter qu'à l'actualité américaine, des voix se sont élevées pour mettre en garde contre un blocage qui viendrait de l'un des plus influents administrateurs de la BM, en l'occurrence les États-Unis d'Amérique. Prudent, Eustache Ouayoro n'a pas tenu à en rajouter à cette polémique. En effet, jusqu'au 20 mars prochain, rien n'est joué et la RDC peut encore espérer mobiliser ses partenaires au développement pour réaliser une révolution dans le secteur de l'électricité. « *Il nous est difficile de faire de l'anticipation. Il y a eu des positions prises par le Sénat américain, nous n'avons pas à les commenter. Nous avons déjà commencé à avoir des discussions avec nos administrateurs avant le passage au conseil d'administration. La teneur de ces discussions paraît indiquée que le projet sera soutenu* ».

Les raisons d'espérer

Pour ce projet, la BM a mis à contribution ses meilleurs experts dans l'élaboration des études de faisabilité. « *Il n'y a pas eu de critiques sur*

la qualité du document élaboré. On est prêt à avoir ces discussions. On nous a reproché d'avoir oublié les impacts cumulés, nous ne l'avons pas oublié. Il y a dix termes de référence, certains vont régler ces questions. Nous n'avons pas encore fait des études d'impact environnemental. On va les faire quand le projet va passer au conseil d'administration. Nous avons consulté les populations ». Le directeur des Opérations a fait observer que ces termes de référence sont ouverts, mais les équipes sont prêtes, et les dossiers ont été préparés comme il se doit, a-t-il rassuré. Le projet en examen est particulièrement budgétivore. Le don IDA de la BM, 73 millions de dollars américains, servira principalement à mener les études de faisabilité approfondies nécessaires au regard des nombreuses critiques sur le bienfondé d'Inga III. En RDC, le développement du potentiel hydroélectrique s'est situé à moins de 3% en RDC et moins de 10% en Afrique, contre 80% pour les pays occidentaux. L'Afrique doit arriver à produire 1000 MW tous les mois mais elle n'y arrive qu'une fois l'année. L'argent de la BM et de la Banque africaine de développement (Bad), soit une centaine de millions de dollars américains, permettra de mettre en œuvre l'assistance technique nécessaire à la réalisation de ce projet. Il est prévu des études techniques approfondies, notamment géolo-

giques, environnementales et même économiques pour arriver à mettre au point le programme. Sauf qu'il ne s'agit pas d'un financement pour la construction du barrage. Le grand défi est d'arriver à avoir un opérateur privé capable de développer une partie d'Inga III. « *Il y aura à peu près 1000 MW d'électricité pour Kinshasa, 1300 MW pour la zone minière du Katanga et 2500 MW pour l'Afrique du sud* ». L'importance de l'Afrique du sud n'est plus à discuter dans la possibilité de monter un projet bancable. En effet, avec le concours de la Société financière internationale (SFI), institution de la BM évoluant avec les privés, il faut arriver à capter environ six milliards de dollars sur le marché des capitaux. Pour le secteur public en appui à la RDC, il est attendu 2,5 milliards de dollars. Une structure spécialisée chargée entre autres de négocier les contrats avec l'Afrique du sud et les miniers devra gérer le barrage basse chute (concerné par l'actuel financement de la BM) d'une capacité de 4800 MW. Il y a aussi Inga haute chute, et d'autres Inga pour arriver à la puissance de 40000 MW. Au regard des défis futurs, la date de démarrage du projet Inga III devrait être en 2016, au lieu de 2015 tel qu'arrêtée par le gouvernement.

Laurent Essolomwa

ACTION HUMANITAIRE

Le nombre des personnes déplacées estimé à environ un demi-million

La scolarisation des enfants pâtit suffisamment des déplacements à répétition et du manque de financement.

Un communiqué de la Coordination des Nations unies pour l'action humanitaire (Ocha) a fait état, le mercredi 13 mars, de l'accroissement du nombre des réfugiés au Nord-Katanga. La protection des populations est également menacée après l'incendie de sept villages du territoire de Mitwaba par des éléments Mayi-mayi entre le 6 et 7 mars. À Manono, de tels actes sont en hausse depuis la fuite d'une centaine de Mayi-Mayi du centre de transit, des attaques des villages avec incendie, des pillages et des actes de torture à l'endroit des civils.

Les derniers déplacements sont consécutifs à plusieurs attaques des miliciens Mayi-Mayi sur l'axe Manono - Mitwaba - Pweto. Des sources humanitaires estiment à plus de 5700 le nombre de personnes qui avaient reçu des jetons pour bénéficier des articles ménagers essentiels sur l'axe Mpiana - Shamwana mais obligées de se déplacer à nouveau vers Manono centre suite à l'insécurité qui sévit dans la zone. Par ailleurs, a indiqué Ocha, les offensives lancées par l'armée nationale contre les Mayi-Mayi continuent à provoquer des

mouvements de populations, les obligeant à désertir leur village par crainte des représailles et à se réfugier, pour certains, en brousse.

Selon Ocha, la province du Katanga, compte à ce jour plus de 402 000 personnes déplacées suite à l'insécurité. La scolarisation des enfants pâtit suffisamment des déplacements à répétition et du manque de financement. À en croire les chiffres transmis par les humanitaires, seuls quelque 8400 enfants de 6 à 11 ans fréquentent l'école, à Pweto, sur un total de 28 630 enfants déplacés, soit moins de 30%.

Grâce au financement du Fonds commun humanitaire et au Fonds des Nations unies pour l'enfance, un partenaire local prend en charge la scolarisation de quelques enfants déplacés à travers la formation des enseignants, la distribution de fournitures scolaires, la construction des salles de classe et la sensibilisation des élèves à la cohabitation pacifique et à la promotion de l'hygiène. Les partenaires de l'éducation sont en train de mener des plaidoyers afin de mobiliser d'autres ressources pouvant permettre aux enfants non scolarisés de retrouver le chemin de l'école.

Jeannot Kayuba

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les priorités de la session ordinaire de mars

Des arriérés législatifs à la feuille de route de la Céni en rapport avec le calendrier électoral en passant par de nouvelles initiatives de loi, tout concourt à dire que les députés n'auront pas du temps de répit.

La session ordinaire de mars s'est ouverte ce samedi 15 mars dans les deux chambres du Parlement en présence des députés et sénateurs, mais aussi, d'autres officiels du pays représentant diverses institutions. Comme cela est de coutume, cette séance inaugurale avait été marquée par les discours d'Aubin Minaku et de Léon Kengo wa Dondo respectivement président de l'Assemblée nationale et du Sénat. Dans leurs allocutions respectives, les deux présidents ont tenu à donner le contenu de la présente session en rapport avec les attentes de la population.

Pour Aubin Minaku, la présente session qui est la toute première qui s'ouvre après les concertations nationales, devra tenir compte non seulement des arriérés législatifs, mais aussi, de l'exigence « d'arrêter un agenda législatif nécessaire à la consolidation de la démocratie au travers du processus électoral, à la poursuite du processus de décentralisation et du renforcement judiciaire, à la mise en œuvre de cent recommandations formulées par les concertations nationales ainsi qu'aux textes découlant des engagements internationaux pris par la RDC

notamment ceux souscrits au terme de l'Accord d'Addis-Abeba du 4 février 2013 ». Il s'agira principalement pour cette session, a-t-il dit, de poursuivre les réformes législatives engagées sous l'impulsion du chef de l'État notamment dans le secteur de la justice. Nonobstant les quelques avancées enregistrées dans ce secteur avec la promulgation de trois lois organiques dont celle relative à la procédure devant la Cour de cassation, Aubin Minaku souligne l'urgence d'adopter au cours de cette session, la loi organique portant organisation, fonctionnement et compétence des juridictions des ordres administratifs de manière à permettre au pays de parachèvement le processus de la réforme judiciaire. Il sera question par la suite de définir une feuille de route en vue de l'installation de l'ensemble des juridictions tel que prévue dans la Constitution.

Parachever le processus électoral Concernant le processus électoral, Aubin Minaku a mis un accent particulier sur la nécessité de se pencher en toute priorité sur les quelques hypothèses de calendrier électoral présentées par la Céni lors de la dernière session extraordinaire en levant des options claires à ce sujet. Les députés seront amenés au cours des présents travaux à examiner de fond en comble la loi n° 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation



L'hémicycle du palais du peuple

des élections générales en RDC en vue de dégager des options définitives susceptibles de parachèvement le processus électoral. En termes de protection des droits humains, la RDC qui s'attèle à la mise en œuvre des règles de base du droit international humanitaire, est en passe d'instituer une Commission nationale des droits de l'homme. Le texte de loi y afférent ayant déjà été promulgué, il appartiendra aux élus du peuple de procéder à l'installation de cet autre organe d'appui à la démocratie au cours de cette session. Ils auront aussi à cœur d'examiner la proposition de loi portant pro-

tection des groupes vulnérables et de toutes les minorités. Sur la même lancée, les députés auront à examiner en deuxième lecture, la loi portant modalités d'application du droit de la femme et de la parité. C'est dire que le calendrier de la présente session à l'Assemblée nationale est bien garni à l'image. En matière d'amélioration du climat des affaires, trois projets de loi déjà adoptés en des termes non identiques dans les deux chambres devraient faire l'objet d'harmonisation au cours de cette session. Il s'agit notamment du projet de loi fixant les règles relatives aux conditions et modalités

de sauvetage des industries locales vitales en péril. Des propositions de loi portant régime général des hydrocarbures à la mise en œuvre de la décentralisation en passant par de nouvelles initiatives de loi, tout concourt à dire que les députés n'auront pas un temps de répit au cours de cette session. À côté de ces différentes lois sous examen, les députés nationaux seront également conviés à l'exercice de leurs prérogatives constitutionnelles en usant des moyens dont ils disposent en matière de contrôle parlementaire, gage de la bonne gouvernance.

Alain Diasso

GROUPE PARLEMENTAIRE UDPS ET ALLIÉS

Six députés membres à la porte de sortie

Ces députés sont accusés d'accointance avec la Majorité au pouvoir et d'activisme en vue d'assurer leur participation au gouvernement de cohésion nationale faisant ainsi fi de l'option levée par le groupe.

La session ordinaire de mars dans les deux chambres du Parlement s'ouvre sur une note plutôt aigre dans le groupe parlementaire UDPS et alliés en proie à des querelles intestines. Depuis qu'il préside aux destinées de ce groupe parlementaire, le député Samy Badibanga a maille à partir avec un groupe des députés qui semblent marcher à contre-courant des idéaux défendus par ce regroupement politique. Au moment où s'amorcent des tractations en vue de la formation du gouvernement de cohésion nationale, issues des concertations nationales, le groupe parlementaire UDPS et alliés tient à faire le ménage dans sa cour. Six membres de cette plate-forme qui avaient pris part aux concertations nationales au mépris de l'option levée par le groupe de ne pas participer à ce forum, viennent d'être exclus. Parmi eux, le sulfureux Serges Mayamba. Sont également frappés par cette décision, des députés membres de l'UDPS et alliés qui s'activent ces jours-ci à avoir un poste ministériel au sein dudit gouvernement. C'est ce qu'a révélé ré-

comment à la presse le vice-président Fabien Mutond qui laisse entendre que les incriminés ont choisi leur camp, celui de la nouvelle Majorité qui se dessine à la faveur du nouveau gouvernement. « Nos amis sont débouchés par la majorité présidentielle. Ils ont brillé par un absentéisme coupable aux activités du groupe en prenant part aux concertations nationales », renseigne-t-il. Et d'ajouter : « Puisqu'ils viennent de faire leur choix, ils doivent laisser le groupe parlementaire UDPS et alliés continuer à évoluer en tant qu'une opposition réelle et effective ». Il estime, par ailleurs, que ce départ ne va aucunement influencer sur les activités du groupe qui compte plus d'une quarantaine des membres actifs. En attendant que les concernés soient saisis officiellement, il annonce la convocation pour ce lundi 17 mars, d'une réunion de vérité au cours de laquelle les dossiers disciplinaires à leur charge seront examinés sans complaisance. Pour les exclus, cette décision est de nul effet d'autant plus que l'actuel bureau que préside Samy Badibanga, accusé de mauvaise gestion, a été depuis lors désavoué pour incapacité à concilier les objectifs légaux et réglementaires assignés au groupe.

A.D.

PAYS DES GRANDS LACS

L'économie reprend ses droits

Une initiative lancée par la Banque mondiale (BM) en mai 2013 va aboutir prochainement au financement de projets dans la sous-région après 20 ans d'instabilité.

Selon le bilan arrêté le 14 mars dernier, plus d'une année après la visite du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, et du président du Groupe de la BM, Kim Jong, un consensus a pu être trouvé avec les autorités des différents pays de la sous-région. Il s'agit d'un financement d'un milliard de dollars américain qui sera essentiel-

lement orienté vers les projets visant les infrastructures. Au-delà, il y a les programmes qui touchent les femmes et les réfugiés, a-t-on appris. Ensemble, ils constituent les trois grandes composantes de ces programmes. Concrètement, sur le plan des infrastructures, il y a le problème d'électricité dans la sous-région. L'on cite, par exemple, Ruzizi I érigé en RDC (Kivu) mais qui assure une desserte au-delà des frontières dans les pays voisins. L'idée est aujourd'hui d'accompagner cette sous-régionalisation par Ruzizi III. Il s'agit d'un programme qui doit être développé. L'agriculture est un autre secteur ciblé pour ses effets surtout en milieux ruraux. L'agriculture se positionne aujourd'hui comme un secteur de prédilection pour un retour durable de la paix dans la sous-région. Les travaux se concentreront dans la plaine de la Ruzizi. La BM s'intéresse aussi à la question relative aux voies de communication : les transports. L'on a ciblé le

corridor entre l'Ouganda et la RDC mais également la facilitation du commerce transfrontalier, notamment entre Goma et Gisenyi, Bukavu et Cyangugu. L'objectif est d'essayer de faciliter le trafic commercial. Face à l'instabilité à l'Est et après la victoire militaire des FARDC sur le M23, la BM a projeté un programme pour l'accompagnement des femmes baptisé « Projet d'autonomisation des femmes » dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles. Ce projet estimé à 75 millions de dollars américains passera au conseil d'administration de la BM d'ici au 30 mai. Au moins 55 millions de dollars américains iront à la RDC. Le programme régional vient compléter le programme national de la RDC financé par la BM. En effet, un programme d'un montant de 79 millions de dollars, approuvé récemment par la BM, vise particulièrement l'Est du territoire national, plus précisément le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et la province Orientale. Il y a le projet « Pôle de croissance agricole » à Bukavu, Uvira et Kalémie. Tous ces programmes permettent de mettre en œuvre des nouvelles conditions de vie pour les populations. Avec la forte implication du gouvernement et des bailleurs de fond, l'ensemble de la sous-région va rentrer dans une nouvelle ère.

Laurent Essolomwa



JOURNÉE MONDIALE DU REIN

Les néphrologues des Cliniques universitaires de Kinshasa sensibilisent

La Place des artistes à Matonge ainsi que deux autres sites à Masina et à l'UPN ont été retenus pour entretenir la population kinoise, le jeudi 13 mars, sur les maladies rénales.

reste été évoqué de façon claire : « Les maladies de reins évoluent généralement de manière silencieuse sans symptômes. C'est seulement à un stade avancé qu'apparaissent les signes, au moment où l'on parle



Dr Marie-Noëlle Wameso en pleine sensibilisation

L'initiative de l'International Society of Nephrology (ISN) et de l'International Federation of Kidney Foundations (IFKF) a été respectée à Kinshasa quant à « sensibiliser le public aux maladies rénales ». Le deuxième jeudi du mois de mars consacré Journée mondiale du rein tombé le 13 mars cette année a été le théâtre d'un événement qui en a marqué plusieurs. Le déploiement des blouses blanches observé à cette date au travers d'une caravane motorisée partie des Cliniques universitaires de Kinshasa (CUK) vers l'Hôtel de ville avant de poser ses bagages. Ce, dans le but d'attirer les Kinois sur les trois sites d'affluence populaire choisis pour la sensibilisation.

Sous la conduite du chef de service, en l'occurrence le Pr. Nseka, ainsi que des Pr. Lepira et Sumaili, notamment, plusieurs néphrologues des CUK se sont déployés dans la ville en compagnie de médecins stagiaires. Du Dr Justine Bukabau, rencontrée à la Place des artistes en pleine activité, Les Dépêches de Brazzaville tiennent que la sensibilisation avait porté sur trois points essentiels. Dès lors, l'entretien avec la population, réalisé sur base de dépliants en français et en lingala distribués à ceux qui par curiosité marquaient un arrêt, portait donc sur « la gravité et les conséquences de la maladie des reins ainsi que leur prévention » quitte à encourager à un dépistage volontaire une fois l'an.

Très fréquente, la maladie des reins, a soutenu la spécialiste en médecine interne susnommée, « concerne tout le monde, jeunes, adultes, vieillards » sans distinction de sexe. Si elle a cité l'hypertension, le diabète sucré comme agents causaux, elle a du reste ajouté qu'en Afrique surtout, les maladies infectieuses telles les hépatites virales B et C, la tuberculose et le VIH sont aussi remises en cause. Ce, autant que les médicaments néphrotoxiques notamment les anti-inflammatoires non stéroïdiens et les antibiotiques à l'instar du « Diclofénac et de la Gentamicine ». La caractère insidieux de la maladie a du

d'une insuffisance rénale chronique souvent à un stade terminal». À ce point, a indiqué la néphrologue Justine Bukabau, « elle nécessite un traitement de suppléance par la dialyse ou alors une greffe des reins ».

Poids social, économique et affectif Pour sa part, la Dr Marie-Noëlle Wameso a exposé sur les poids social, économique et affectif de la maladie renforcé par les témoignages de malades. « La maladie des reins est chronique, c'est-à-dire que l'on en guérit pas. Elle exige des dépenses financières mensuelles qui coûtent cher. Une fois au stade terminal, il faut recourir à la dialyse dont les frais s'élèvent à 3 200\$ à peu près pour le premier mois. Et ensuite, le patient est tenu de déboursier environ 2 500\$ le mois pour se prendre en charge », a-t-elle expliqué. D'un point de vue économique, la maladie appauvrit et, qui plus est, des foyers ont été déstabilisés, voire brisés car du fait de la maladie certains ne pouvaient répondre à leurs devoirs conjugaux. Vu le coût important des soins certains ont eu un grand mal à subvenir aux besoins des leurs. En tant que médecin, Dr Marie-Noëlle Wameso a évoqué un sentiment d'impuissance ressenti face à un patient qui n'est pas en mesure de se payer une dialyse, le seul traitement envisagé au stade terminal de la maladie. « Il est très dur de voir se détériorer du jour au lendemain la santé d'une personne sans pouvoir lui apporter le remède à son mal. Même nous, en tant que médecins, nous sommes conscients de notre incapacité à pouvoir nous prendre en charge, ou à y faire face s'il nous arrivait d'en souffrir ». Aussi, de concert avec Dr Justine Bukabau, a-t-elle insisté sur le fait qu'en face d'une population qui n'a pas assez de ressources financières, l'atout majeur, mieux l'arme efficace reste la prévention qui passe par la détection précoce, d'où la sensibilisation, comme celle organisée au rond-point Victoire, s'avère utile.

Nioni Masela

KASAÏ OCCIDENTAL

Nouvelle initiative pour renforcer le dialogue public-privé

La Fédération des entreprises du Congo (Fec) et la Fédération des artisans, petites et moyennes entreprises du Congo (Fenapec) occupent désormais la deuxième et troisième vice-présidence de la Cellule provinciale du climat des affaires et des investissements.

Il s'agit d'une innovation en plus. En effet, la Cellule a déjà la particularité d'être élargie pratiquement à tous les ministères et services impliqués dans le processus d'amélioration du climat des affaires. Il y a entre autres les ministères provinciaux de l'Intérieur, des Affaires foncières, de l'Agriculture et de la Justice. Avec la présence du secteur privé au plus haut niveau, l'autorité provinciale a affiché clairement une détermi-

nation à accorder une place de choix au dialogue public-privé, s'est félicité le Comité de pilotage de l'amélioration du climat des affaires et des investissements (CPCAI). Désormais, dans le Kasaï Occidental, le secteur privé est coresponsable du processus en cours par le fait de son rôle désormais actif dans l'amélioration du climat des affaires, dans la croissance économique, et dans la lutte contre la pauvreté dans la province.

Dans la même lancée, le gouvernement provincial a apporté d'autres innovations dans la gestion de la Cellule, notamment la création du collège des conseillers pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements. Au

sein du collège, l'on retrouve des institutions-clés, principalement les directeurs provinciaux de la Direction générale des douanes et accises, la Direction générale des impôts, la Direction générale des migrations, l'Office congolais de contrôle, les contrôles des marchés publics, le Fonds de promotion industrielle et l'Office de promotion des petites et moyennes entreprises (Opec). Du côté du CPAI, l'on soutient cette démarche, et l'on se prépare même à l'organisation imminente d'un atelier de vulgarisation des réformes et de renforcement des capacités de cette structure pour une meilleure appropriation du processus.

Laurent Essolomwa

FONDATION CHILDREN OF AFRICA

Fally Ipupa invité spécial du Gala de bienfaisance

L'artiste congolais faisait partie des invités de marque de la Fondation dirigée par Dominique Ouattara, première dame de Côte d'Ivoire.



Fally Ipupa assis à côté d'Adriana Karembeu et Mc Solaar

Le gala qualifié de « Grand cabaret du cœur » a réuni de nombreuses stars internationales comme Adriana Karembeu, l'acteur français Richard Berry, MC Solaar, Fally Ipupa, l'acteur américain Gary Dourdan de la série « Les experts », les chanteuses Pierrette Adams et Aïcha Koné, sans oublier Alpha Blondy et bien d'autres. La soirée, qui s'est déroulée le vendredi 14 mars, avait pour but de récolter des fonds nécessaires pour équiper un hôpital mère-enfant de Bingerville. Le

grand cabaret du cœur fait référence au concept artistique du grand cabaret de l'animateur français Patrick Sébastien, qui a également conçu le spectacle de la soirée avec ses meilleurs artistes. La soirée de Gala s'est déroulée en présence de l'épouse du roi Mohammed VI du Maroc, la Princesse Lalla Salma, invitée d'honneur du dîner gala. « C'est pour une bonne cause. La dernière fois que j'étais à Abidjan, nous avons rendu visite aux enfants. Aujourd'hui, c'est encore pour une bonne cause, car

c'est pour récolter des fonds pour l'équipement de l'hôpital mère-enfant de Bingerville. Pour moi, c'est la couche la plus fragile de la société. En tant qu'Africain, père et artiste, c'est un plaisir de poser ce genre d'action », a déclaré Fally Ipupa, cité par abidjan.net.

Lancés le 29 juin 2013, les travaux de l'Hôpital Mère-Enfant de Bingerville, ont été rendus possibles grâce à des donateurs qui avaient levé des fonds au cours d'un dîner gala organisé en février 2012. Pour rappel, en novembre dernier, Fally Ipupa a offert des cadeaux aux pensionnaires de la Case des enfants de la Fondation « Children of Africa. C'était dans le cadre des activités de sa structure Fally Ipupa Fondation, lancée au mois de juin 2013 à Kinshasa. Children of Africa est une fondation destinée à aider les enfants d'Afrique, soit directement par les actions sociales auprès des populations, soit en subventionnant des associations de bienfaisance reconnues. À ce jour, la fondation est intervenue dans plusieurs pays d'Afrique notamment au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun et au Gabon.

Patrick Kianimi



Fally Ipupa accueilli à son arrivée

INTERVIEW

Virginie Herz : « Le succès du Forum c'était d'avoir mis en relation des femmes qui ont toutes envie de faire des choses »

Venue couvrir le 2^e Forum mondial des femmes francophones, tenu les 3 et 4 mars à Kinshasa, la reporter de France 24 que l'on connaît surtout sous l'étiquette de présentatrice du magazine ActuElles nous a livré ses impressions sur l'événement international qui avait réuni près de 3 000 participants. Interview exclusive.

L.D.B : Un mot sur le motif de votre présence à Kinshasa ?

V.H. : En tant que média, nous étions là pour couvrir, comprendre ce forum, savoir quelles sont les attentes des gens, ce que les participants ont à dire, quelles sont les recommandations qui vont être données. Et, du coup nous en avons aussi un tout petit peu profité pour circuler dans Kinshasa même si cela était très court, aller à la rencontre de la population pour avoir un écho des droits des femmes, de la façon dont la population perçoit cette thématique.

L.D.B : Cela a donné quoi comme résultat ?

V.H. : Nous sommes notamment allés à Lingwala dimanche où nous avons fait un micro-trottoir. De prime abord, la plupart des



Virginie Herz à la fin du 2^e Forum mondial des femmes francophones

personnes approchées, hommes et femmes, affirmaient qu'au Congo hommes et femmes étaient égaux mais rapidement quand on grattait un peu, ils reconnaissaient que les femmes passaient un peu pour inférieures. Et que, quand elles travaillent, elles se font harceler sexuellement. Ils ont parlé des promotions "canapés" et que les hommes préféreraient qu'elles restent à la maison pour

s'occuper du ménage mais qu'en même temps, elles ont beaucoup de responsabilités à ce niveau. Mais il y avait des hommes, en particulier des vieux, notamment un vieil instituteur qui m'a dit, oui mais j'ai appris à l'école que les hommes et les femmes étaient égaux et je le transmets aussi aux enfants. Il ya eu un plus jeune qui nous disait que l'homme et la femme sont égaux. Il s'est rétracté

lorsqu'on lui a demandé s'il pensait qu'ils devaient partager le pouvoir. Il a répondu tout de suite non, non, ce n'est pas possible car placés ensemble, c'est l'homme qui doit commander. C'était son point de vue mais cela traduit aussi celui de plusieurs Congolais mais aussi de beaucoup d'hommes en général. Que ce soit en France, en Europe et un peu partout à travers le monde.

LDB : Quelles sont vos impressions sur le Forum ?

V.H. : J'ai l'impression que les participantes sont globalement assez contentes des échanges. Le succès du Forum c'était d'avoir mis en relation des femmes qui ont toutes envie de faire des choses, de monter des projets et de créer des réseaux. C'est le cas dans ce genre d'événement, dont l'un des objectifs était de mettre les gens en relation, de voir que l'on n'est pas seul dans son combat, d'échanger les numéros de téléphone. Je pense que sur ce point cela a marché. En termes d'organisation cela a été un peu flottant, mais finalement on s'en est bien sorti. C'est aussi un événement de communication pour le gouvernement congolais. Une façon de montrer que l'on entre dans le gi-

ron de la communauté internationale on peut tenir des conférences internationales ici. Je venais avec quelques a priori me disant qu'il va y avoir beaucoup de femmes aisées qui viendraient juste faire de la représentation sans forcément avoir des projets derrière elles. Et j'ai fait des rencontres avec des femmes qui faisaient des choses concrètes, qui n'étaient pas des femmes entretenues. Du coup, venue avec des a priori, je pars plutôt agréablement surprise.

LDB : Vous pensez revenir à Kinshasa ?

V.H. : Oui, parce que je n'ai pratiquement rien vu. Il va falloir que je revienne un jour mais je ne sais pas trop quand. Jusqu'à maintenant on m'envoyait dans des pays en crise et comme maintenant je fais une émission qui ne me conduit pas forcément à des endroits où il y a la crise, cela dépendra de l'actualité en fait. Je serai certainement emmenée à revenir. J'espère que la prochaine fois je pourrais arriver à Brazzaville, ma mère y a habité, petite. J'y ferai un tour pour prendre des photos pour elle.

Propos recueillis par Nioni Masela

INSTITUT NATIONAL DES ARTS

Un autre avenir est toujours possible

L'auditoire constitué autour de l'avant-première du 14 mars a gardé en tête cette note d'espérance amplifiée par le gros plan sur les écrits « Ici sera érigé l'Institut national des arts » sur le mur du terrain octroyé voici une année. Image finale du documentaire-plaidoyer d'Amal Kharrat laissant passer en filigrane l'idée qu'un lendemain meilleur reste à construire.

Loin d'afficher une image lamentable de l'Institut national des arts (INA), le film projeté à l'Espace Bilembo, vendredi, a donné la preuve que des miracles qui s'y produisent. Un récit fort douloureux est attaché à l'histoire de l'institution pourtant investie d'une mission d'envergure régionale, voire continentale, s'il faut s'en tenir aux propos de son directeur général, André Yoka. Pourtant, cela n'empêche pas que les choses s'y fassent. C'est donc un bien bel hommage qu'Amal a rendu à toute l'énergie, la vitalité et la créativité à laquelle ne veulent pas renoncer la communauté de l'INA, professeurs et étudiants. C'est dans un cadre qui ne s'y prête guère, un environnement où la promiscuité aurait pour effet de tout rendre impossible que s'accomplit pourtant un travail remarquable.

L'Institut national des arts de Kinshasa, demain..., selon André Yoka, se trouve investi de trois objectifs, à savoir « présenter l'INA », « engager un plaidoyer » et par-delà, « présenter une autre image de la RDC ». C'est bien à cela que se sont attelés tous les personnages vus tout le long du film, en l'occurrence les enseignants, les étudiants et le personnel administratif. Substance de la vingtaine des témoignages entendus, à commencer par celui du Pr. Ndundu Kivuila, directeur général en exercice de l'INA à l'époque de sa délocalisation. Pris pour point

de départ de tous ses déboires, le changement d'adresse de l'actuelle place où trône le Stade des Martyrs à l'immeuble de l'ex-Hôtel Astoria, l'INA désormais à l'étroit s'accommode non sans mal de cet espace inadapté. Et la salle du Zoo ne remplit pas l'office de la salle Cultrana qui faisait sa fierté dans les oubliettes depuis 25 ans. Un quart de siècle d'attente, c'est bien long et pourtant l'INA ne s'est pas campée dans l'attente car les choses y bougent.

Sortis de là, de ce lieu où la promiscuité est vécue tel un véritable frein à la création, les anciens étudiants de l'INA affichent pourtant des performances. Pour preuve, des extraits des créations nationales et / ou internationales repris dans le film. Étonnant que malgré tout, l'INA n'aie pas tout perdu de sa superbe, mais il est vrai que ce qui s'y fait n'est rien, comparé à ce qui pourrait s'y faire. S'il faut croire les dires des professeurs insatisfaits, vu le manque criant de matériel conjugué avec l'exiguïté des lieux, dans un milieu plus approprié il y aura merveille.

Pour André Yoka, le rêve est permis. La signification qu'il accorde dès lors aux trois points de suspension de l'intitulé du film L'Institut national des arts de Kinshasa, demain... est explicite. « Derrière ces trois points de suspension que de rêves, d'espérances, de projets et de programmes ! Parce que demain, nous rêvons tous que cet institut soit au cœur battant de l'Afrique afin que les ambitions que nous avons d'être l'antenne sensible de l'art en Afrique centrale et en Afrique tout court rayonne de ce que nous avons de plus beau dans ce pays », a-t-il déclaré. Ces mots dits en annonce de la projection ont trouvé tout leur sens pour le public venu nombreux assister à l'avant-première à sa fin.

N.M.

CLASSEMENT FIFA

La RDC gagne 7 places sans avoir joué

Les Léopards n'ont pas livré de match le 5 mars à l'occasion de la répétition Fifa. Pourtant la RDC a quitté la 91^e position pour se retrouver à la 84^e place, glanant au passage 7 cases. Tenez, le Mali par exemple a fait match nul avec le Sénégal, le premier gagne trois places tandis que le deuxième en perd trois.



Léopards locaux de la RDC

La Fifa vient de rendre public son classement mensuel des nations. Ce classement actualisé le 13 mars 2014 à Zurich au siège de l'instance mondiale du football indique que la République démocratique du Congo a gagné sept places en ce mois de mars. Elle quitte la 91^e position pour se retrouver à la 84^e place, 17^e au niveau africain, avec un total de 392 points. Et pourtant, les Léopards de la RDC n'ont pas livré de rencontre amicale de date Fifa le 5 mars dernier lorsque trente-quatre pays africains se sont livrés à cet exercice. Selon les critères, le classement d'un pays s'obtient par rapport au résultat d'un match (gagné, nul ou perdu), à l'importance du match, à la force de l'équipe adverse et à la force de la Confédération à laquelle appartient le pays, la Confédération africaine de football (CAF) pour le cas d'espèce. C'est la conjugaison de ces critères qui donne le point pour le match. Mais l'on se rend compte que la RDC n'a plus livré de match de date Fifa.

Notons toutefois que la Fifa a pris l'option

d'inclure dans les critères de cotation les résultats des sélections africaines composées des joueurs évoluant dans leurs pays respectifs. Et la RDC, se souvient-on, a pris part à la troisième édition du Championnat d'Afrique des nations, (CHAN), compétition réservée justement à ces sélections des joueurs locaux.

La Côte d'Ivoire (24^e rang mondial) continue de mener la barque sur le plan africain, suivi de l'Algérie (25^e), Égypte (26^e), Cap-Vert (33^e), Ghana (35^e), Tunisie (44^e), Nigeria (47^e), Cameroun (50^e), Guinée Conakry (53^e), Mali (56^e), Burkina Faso (62^e), Afrique du Sud (64^e), Sénégal (69^e), Libye (71^e), Sierra Leone (72^e), Zambie (74^e), Maroc (77^e). Le Top 10 mondial est constitué de l'Espagne, l'Allemagne, l'Argentine, le Portugal, la Colombie, l'Uruguay, la Suisse, l'Italie, le Brésil et la Belgique. L'Angleterre est 12^e mondial en ce mois de mars, alors que la France occupe la 17^e place.

Martin Enyimo

Les agents de la direction de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales sensibilisés à la réglementation de la Fonction publique

cette formation se déroule à travers des séries d'ateliers spécifiques de renforcement de capacités. Elle a débuté depuis quelques semaines et se poursuit.

Ainsi plusieurs lois et règlements sur la fonction publique congolaise sont vulgarisés par les organisateurs auprès des participants. Parmi les textes, le décret n°95-85 du 14 avril 1995 fixant les horaires de travail des administrations et établissements publics administratifs, le décret n° 82/007 du 7 janvier 1982 fixant certaines dispositions à prendre pour améliorer la productivité et le rendement, le décret n° 86/067 du 16/01/86 fixant le régime des congés des fonctionnaires ou encore le décret n°2003-267 du 14 novembre 2003 sur le fonctionnement des conseils de discipline et leurs règles de procédure.

« Après les séminaires basés sur la réglementation commerciale, la lutte contre la vie chère, la sociologie et le droit, il est important de mettre à profit les textes qui régissent le fonctionnement de la fonction publique aux agents de l'État évoluant à la direction départementale de concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire. Et en rapport avec des orientations du ministère du Commerce et des approvisionnements qui indiquent que les rap-



ports entre les opérateurs économiques et les agents du ministère du commerce devraient être cordiaux en vue de faciliter les différentes opérations de contrôles afin que les enquêtes ou les contrôles commerciaux ne constituent pas un dérangement pour l'opérateur économique mais plutôt comme une valeur ajoutée par ce dernier », a expliqué Gaspard Massoukou, directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire.

Pour leur part Item Itemessoundou et Poaty Hortencia, inspecteur départemental des services administratifs de Pointe-Noire et participante au séminaire, ont indiqué que les enquêteurs et contrôleurs de prix de la ville sont en majorité composés des

Vue des participants au séminaire-atelier femmes. À ce titre, ce séminaire leur permet d'exercer leur profession en observant les lois de la Fonction publique et celles sur la lutte contre la vie chère notamment : le contrôle de qualité, l'affichage des prix des marchandises, etc. « De ces séries de renforcement des capacités, sortira une catégorie de contrôleurs et enquêteurs commerciaux de qualité », ont-il déclaré.

Soulignons que ce séminaire axé sur les résultats bénéficie de l'appui des sachants venant d'autres administrations publiques intervenant dans le commerce. Il s'agit de la police administrative, du service d'hygiène, l'environnement, la justice, la chambre de commerce, des services vétérinaires et bien d'autres encore.

Faustin Akono

Les brèves du monde

Rwanda : Pascal Simbikangwa condamné à 25 ans de prison pour génocide

La cour d'assises de Paris a reconnu l'ancien chef des services de renseignement coupable de génocide et de complicité de crimes contre l'humanité, au terme d'un procès qui a duré six semaines. Selon la cour, le fait que l'accusé conteste avoir vu le moindre cadavre en dépit de ses multiples déplacements, il participe manifestement de sa volonté de minimiser son rôle et de dissimuler la parfaite connaissance qu'il avait du génocide qui se déroulait sous ses yeux. Pour elle, Pascal Simbikangwa a bien distribué des armes aux miliciens Interahamwe qui tenaient les barrages dressés dans la capitale Kigali et « donné des instructions pour que les Tutsi soient systématiquement exécutés sur le champ ». Sa défense a annoncé envisager de faire appel et a dénoncé un procès politique, comme elle l'avait déjà fait dans sa plaidoirie.

Algérie : six candidats retenus pour l'élection présidentielle

Le Conseil constitutionnel algérien a retenu six candidats au scrutin du 17 avril prochain, dont le président sortant, Abdelaziz Bouteflika a annoncé le président de cette institution Mourad Medelci. En plus du chef de l'Etat qui se présente pour un quatrième mandat, figurent aussi l'ancien chef du gouvernement Ali Benflis, Moussa Touati du Front national algérien (FNA), Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des Travailleurs (gauche), Abdelaziz Belaid du Front El Moustakbal et Ali Fawzi Rebaine du parti Ahd 54.

Soudan : Amnesty International dénonce une recrudescence des violences au Darfour

Le rapport de l'organisation rendu public le 14 mars dénonce les violences commises en 2013 entre les tribus arabes au Darfour, ayant causé le déplacement de 460 000 personnes en une année. En effet, des centaines de villages ont été pillés, des civils délibérément pris pour cible et près d'un demi-million de personnes ont été déplacées, suite aux violences opposant notamment les tribus Misseryiat et Salamat. Ces deux tribus arabes en compétition pour les terres et les maigres ressources. D'après le document, ces violences sont la conséquence de la crise économique qui sévit au Soudan. « Khartoum ne finance plus ces tribus comme elle faisait autrefois ». Amnesty International dénonce également le mutisme de Khartoum face au désastre. Selon elle, le gouvernement n'a pas pu mettre fin à l'impunité qui existe au Darfour en veillant à ce que les auteurs présumés d'atteintes aux droits humains soient traduits devant la justice. « Pire, le gouvernement soudanais a souvent empêché la mission conjointe de l'ONU et de l'UA (Minuad) de se rendre dans les zones de conflit afin de protéger les populations », indique le rapport.

Yvette Reine Nzaba

NOUVEAU HYUNDAI SANTA FE

Moteur 2,4 litres / 176 CV / 4 roues motrices / 7 places configurables à volonté
Boîte de vitesse manuelle 6 rapport + marche arrière / contrôle de freins en descente DBC, ...

SANTAFE

 NEW THINKING.
NEW POSSIBILITIES.

TRACTAFRICE MOTORS CONGO

> POINTE NOIRE
697 Bd du président Marien NGOUABI

Tel : (+242) 06 665 40 30
secretariat@sho-congo.com

> BRAZZAVILLE
113 av Edith Lucie BONGO ONDIMBA

Tel : (+242) 06 979 93 30
secretariat-bzv@sho-congo.com

HUMEUR

Quand de faux rapports induisent les hiérarchies en erreur

Il est rare de trouver une entité administrative bien structurée dans une seule localité du pays. L'Administration est appelée à être représentée sur toute l'étendue du territoire, où des sous-structures sous tutelle doivent être animées par ceux qui sont appelés à produire à la hiérarchie centrale des rapports qui lui rendent régulièrement compte des situations et faits constatés. Mais une chose est vraie, lorsque les rapports s'écartent du fond objectif des faits pour ne traiter que de la forme, ils ne sont pas loin d'induire en erreur les différentes hiérarchies lors de la prise de décisions.

En évitant de se perdre dans le labyrinthe des définitions d'écoles, le rapport écrit peut être défini comme un texte qui concerne une question précise. Il présente des faits pour qu'une décision éclairée puisse être prise objectivement en toute connaissance de cause. Mais le grand problème, ce sont les circonstances dans lesquelles sont élaborés ces rapports. Humeurs et prénotions doivent être écartées, d'où une certaine distanciation systématique. Généralement un rapport est adressé à un décideur ; il a pour objet de l'informer de certains faits ou de certaines situations requérant son attention et de donner les éléments requis pour porter un jugement ou prendre une décision dans ce contexte. Mais on constate en lisant divers rapports que le plus souvent ceux qui les écrivent veulent à tout prix se substituer à la hiérarchie.

Les chefs sont donc appelés en lisant ces rapports, surtout quand ils sont teintés de subjectivité, à être prudents avant de prendre une quelconque décision surtout lorsqu'elle concerne une autre localité que la leur. Prenons l'exemple d'un rapport écrit par un collaborateur se trouvant dans une localité éloignée, qui laisse transpirer des phrases comme : « laisser, pas punir », « laisser pas, punir ». Ces phrases, pourtant composées des mêmes mots, ont un sens différent à cause de la ponctuation, et c'est une source d'erreur. C'est pourquoi certaines hiérarchies, au lieu de continuer à ne voir la réalité qu'à travers les lignes des rapports qu'ils reçoivent, vont sur le terrain confronter ces rapports à la réalité.

Dans tous les domaines d'activité, il existe bel et bien des rapports, et il n'est pas rare de constater des écarts entre ce qui est écrit dans ces rapports et la réalité sur le terrain, car les mots souvent ne traduisent pas les faits comme tels, ils ont tendance à les grossir et à les « fataliser » alors que le fond de la situation n'a pas été abordé. Un rapport, qu'on le veuille ou non, est à double tranchant : il permet une prise de décision objective ou il crée d'autres situations laissant ahuri l'auteur du rapport. En outre, trop de détails dans les rapports peuvent conduire à des digressions, et nombreux sont les administrateurs qui affirment que les principales qualités d'un bon rapport sont l'objectivité et la concision.

Pourquoi ne rédigeons-nous pas des rapports informatifs qui se limitent à informer d'une situation au lieu de rédiger de longues dissertations avec beaucoup d'angles d'attaque dont les contenus peuvent se contredire ? Dans ce dernier cas, c'est la hiérarchie qui est soumise à une rude épreuve due à un manque de clarté et de concision du rapport. Alors, comment prendre une bonne décision si le rapport lui-même comporte quelques ambiguïtés ?

Dans un rapport, on s'adresse à des gens dont le temps est précieux et qui doivent rendre une décision claire, objective et non contestable sur un fait précis et non sur un fait jugé de moindre importance alors que la réalité ou le fond du problème se trouve ailleurs. Il va sans dire que le plus souvent les descentes sur le terrain des autorités politico-administratives invalident de nombreux rapports de leurs collaborateurs. « Ce travail doit être repris », disait récemment une autorité ayant constaté un travail mal fait alors qu'un rapport faisait état d'un travail de qualité en phase finale.

En clair, il vaut mieux faire l'économie des rapports écrits, car ils ne présentent pas la réalité comme telle ; il faut plutôt susciter la descente de la hiérarchie sur le terrain afin qu'elle touche la réalité du doigt. Car en partant d'un rapport biaisé on peut arriver à une décision biaisée ou ridicule.

Faustin Akono

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DESTRAISPORTS TERRESTRES

Guy Roger Bouka prend officiellement les commandes

La cérémonie de passation de service entre Jean Ingamba, ancien directeur départemental des Transports terrestres au Kouilou et à Pointe-Noire, et Guy-Roger Bouka, qui assurera ses fonctions pour le Kouilou uniquement, a eu lieu le 13 mars.



Les deux directeurs départementaux signant les documents (© Adiac).

« Cette passation de service marque la concrétisation d'un long projet du ministère des Transports d'éclater en deux le département des Transports terrestres du Kouilou et de Pointe-Noire. Cela entraînera une complémentarité et une collaboration étroite entre les deux directeurs départementaux, ceci pour la bonne exécution des missions gouvernementales dans les deux départements », a indiqué Jean Ingamba. Guy-Roger Bouka, manifestant sa satisfaction, a expliqué qu'en sa qualité de cadre du ministère des Transports terrestres, il mettrait dans l'exercice de ses fonctions un accent particulier sur la pratique. « Les directions départementales des Transports terrestres du Kouilou et de Pointe-Noire ont évolué ensem-

ble. J'ai travaillé pendant quatorze ans à la direction départementale des Transports terrestres du Kouilou, et mon travail se focalisera à 70% sur la pratique », a-t-il déclaré. Les dossiers transmis entre les deux directeurs départementaux, l'entrant et le sortant, concernent le personnel, le matériel, le mobilier, la documentation et les finances. La cérémonie a aussi été marquée par l'installation officielle des différents chefs de bureaux des directions départementales par la direction générale des Transports terrestres. Une rencontre a ensuite réuni les agents de la direction générale et l'ensemble des représentants des syndicats des transporteurs des deux départements au sujet des mesures gouvernemen-

tales concernant ce secteur. Jean Ingamba s'occupera désormais uniquement du département de Pointe-Noire.

Notons que Guy-Roger Bouka et Jean Ingamba sont respectivement nommés directeurs départementaux du Kouilou et de Pointe-Noire conformément aux notes de service n° 025/MTACMM-CAB et n° 024/MTACMM-CAB du 15 février 2014.

Innocent Debengue et Placide Mpan, respectivement inspecteur général des Transports et directeur général des Transports terrestres, étaient présents à la cérémonie, accompagnés des représentants des préfets de départements et de cadres du ministère.

Séverin Ibara

JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DES CONSOMMATEURS

La nécessité d'une loi pour protéger le consommateur

« Fixons nos droits en matière de téléphonie » est le thème de la 29^e Journée mondiale des droits des consommateurs. Un thème en lien avec celui de 2013 qui revendiquait « La justice, c'est maintenant ».

À l'occasion de cette célébration, le 15 mars, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) a publié une déclaration dans laquelle il demande que les services fournis par les opérateurs de téléphonie mobile répondent aux attentes des usagers. Aujourd'hui, le téléphone a bouleversé les habitudes des consommateurs, devenant même un outil de travail incontournable dont ils ne peuvent se priver. Mais l'utilisation des services de téléphonie demeure une source de dépenses importantes dans les budgets des ménages. À mesure que le nombre des utilisateurs augmente, on peut s'interroger sur la qualité des services dont bénéficient les consommateurs, constate l'O2CD : « Dans l'utilisation de cet outil, les opérateurs de téléphonie mobile perçoivent des recettes alors que les consommateurs dépensent. Pour cela, il est bon qu'un équilibre économique soit maintenu pour que l'exploitation des services de téléphonie par les différents opérateurs ne se fasse pas au détriment des consommateurs. Or, dans les faits, ce n'est pas ce que les consommateurs constatent. En

effet, ces derniers se plaignent de l'insuffisance d'informations sur les différentes offres des services par les opérateurs, notamment la réception des messages indésirables, les retraits abusifs de crédits à des services non souscrits préalablement, la défectuosité des liaisons téléphoniques. »

Un constat confirmé par l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE) qui, lors d'une réunion avec les opérateurs, a relevé que l'année 2013 avait été marquée par plusieurs défaillances de la téléphonie mobile. « Il n'y a pas un endroit où les gens ne se sont pas plaints de la mauvaise qualité des services. Les raisons évoquées ont toujours été l'exécution de travaux en vue de l'introduction de la 3G. Cette fois, nous avons décidé de procéder à des sanctions », a signifié l'ARPCE.

L'O2CD note aussi, en raison du succès incontestable du secteur, que des efforts doivent être faits concernant le droit des consommateurs à l'information, la sécurité, la transparence des coûts des différents services, le respect de la vie privée, la confiance mutuelle et l'équité.

Comme la plupart des revendications des utilisateurs ne trouvent jamais satisfaction malgré le rappel à l'ordre de l'ARPCE, l'Observatoire congolais des droits des

consommateurs suggère que ces sociétés proposent des contrats équitables rédigés dans un langage clair, complet et équitable, leur permettent d'en avoir pour leur argent en leur offrant des services de qualité, les facturent de manière juste et transparente, leur donnent du pouvoir sur leurs propres informations, écoutent leurs réclamations et y répondent.

L'O2CD regrette l'absence de loi sur la protection du consommateur, ce qui encourage certains commerçants peu scrupuleux à des pratiques commerciales restrictives, répréhensibles, etc. La promulgation de la loi sur la protection du consommateur limiterait les abus de toutes sortes.

L'Observatoire congolais des droits des consommateurs va démarrer un programme de sensibilisation des consommateurs à leurs droits en matière de téléphonie. À ce titre, un accent particulier sera mis sur les problèmes et les enjeux auxquels les consommateurs de téléphonie mobile sont confrontés en République du Congo afin de contribuer à l'amélioration du traitement de leurs plaintes aussi bien par l'Agence de régulation du secteur que par les opérateurs eux-mêmes.

Hervé Brice Mampouya

ELBO 2014

Inter club succède à lui-même au tournoi omnisports

Édith Lucie Bongo Ondimba

Le club a glané le plus de médailles mises en jeu à la 3^e édition de la compétition disputée, du 8 au 13 mars à Oyo et à Owando, en mémoire de l'ancienne première dame du Gabon. Un exploit semblable à celui de la deuxième édition dudit tournoi.

Les portes de la 3^e édition du tournoi omnisport Édith Lucie Bongo se sont refermées sur un grand succès des militaires de l'Inter club. Dans plusieurs disciplines, en effet, l'équipe n'a pas fait cadeau à ses adversaires du haut de son expérience et de son talent. Une réalité observable notamment lors de la finale de handball dames ayant opposé Inter club à Asel le 13 mars dernier. Un derby brazzavillois délocalisé à Oyo, dans le département de la Cuvette, où s'est disputé le tournoi rappelant la 5^e année de la disparition de l'ancienne première dame du Gabon, fille aînée du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso. C'est d'ailleurs son épouse, Antoinette Sassou N'Guesso qui a donné le coup d'envoi de cette finale clôturant la compétition.

Après quoi, les deux formations ont pris position pour en découdre. Dans les premières secondes, Inter club a ouvert la marque. Une manière d'afficher ses ambitions de l'emporter sur Asel. Quelques minutes plus tard, alors que le match suivait son cours, le président de la République a regagné le gymnase sous les ovations du public d'Oyo et d'ailleurs, venu nom-

breux vivre cet événement mémorable. Un spectateur de marque dont la présence a fait monter la pression au niveau des deux équipes qui se sont senti pousser les ailes. Dès lors, Inter club a appuyé sur l'accélérateur. Mais Asel a tenu tête en opposant à son adversaire une résistance technique et physique. Contrairement aux dires de certains spectateurs qui prédisaient un match à sens unique en faveur de l'Inter.

Ainsi, à la pause le score était de 15 à 13 en défaveur d'Asel. L'écart, dans cette partie, n'a été que de deux points. De retour des vestiaires, la réalité sur le terrain était la même. Finalement, Inter club l'a emporté 27 à 25 devant une équipe d'Asel qui pas démerité tel qu'en le score. Au handball dame, Inter est donc revenu sur la première marche du podium comme lors de la deuxième édition de ce tournoi omnisports. Un exploit réédité.

Les résultats des autres disciplines

Sur certaines des quatre autres disciplines retenues, Inter club a également terminé sa course sur la première marche du podium. Il s'agit du basketball, version masculine, où les militaires de cette équipe ont pris le dessus sur Diables noirs 60 à 40. Pareil chez les dames, Inter club a réédité l'exploit devant la même équipe.

Les dames de Diables noirs n'ont donc pas pu venger leurs messieurs. Lors de la deuxième édition de la Felbo Inter club avait remporté tous les titres dans cette

discipline. Au volleyball, dans les versions masculine et féminine, Inter club s'est incliné devant la DGSP qui a régné en maître dans cette discipline. Chez les hommes, l'équipe l'a emporté 3 sets à 1. Tandis que chez les

dames, la DGSP s'est imposée 3 sets à 2. Au nzango, c'est l'équipe de la Présidence qui est revenu à la première place après son succès de l'édition écoulée. La localité d'Oyo ne pouvait pas sortir bredouille de cette compétition. Ainsi, au football l'équipe de la localité a fait la loi devant celle d'Owando, chef-lieu du départe-

ment de la cuvette et co-organisateur du tournoi. Dans ses propres installations, la formation d'Oyo s'est alors imposée 2-1, détrônant ainsi l'École militaire préparatoire général Leclerc qui, jusque-là, était détentrice du titre.

butés au handball dames. Chez les hommes, c'est Eyenga avec 44 réalisations. Le prix de fair-play est revenu à l'équipe d'Oyo. Au basketball, Nguia de Cara s'est imposé comme meilleur marqueur avec 87 paniers. Au nzango, Kidibitala a été sacrée meilleure marqueuse. Le prix du fair-play est revenu à Mayonia de l'équipe d'Étsoali...

Dans son mot de clôture, le président du comité d'organisation de la Felbo, Edgard N'Guesso, a reconnu la qualité des prestations des athlètes engagés dans cette compétition. «*Les animateurs du sport dans notre pays ont pu détecter les talents qui, certainement feront la fierté de notre pays dans les jours à venir*», a-t-il déclaré. La Directrice générale de la Felbo, Patricia Koukou, a quant à elle promis que la structure fera toujours de son mieux pour rassembler la jeunesse au tour des valeurs sportives. L'unité, la solidarité étant, selon elle, parmi les valeurs prônées par Édith Lucie Bongo Ondimba en mémoire de qui ces jeunes sportifs s'étaient rassemblés du 8 au 13 mars à Oyo et Owando.

Née le 10 mars 1964, Édith Lucie Bongo Ondimba est décédée le 14 mars 2009. Dans le cadre de cette célébration, les sportifs ont donc pris rendez-vous pour la 4^e édition l'année prochaine dans une localité qui reste à déterminer.

Reportage de Rominique Nerplat Makaya



Le président de la République remettant le trophée au capitaine de l'Inter club crédit photo Adiac

Les individualités distinguées du tournoi

En dehors des récompenses revenant aux équipes de manière collective, les talents individuels qui se sont révélés ont également reçu des trophées. Il s'agit, entre autres, de Chanelle Zoubabela de l'Inter club, qui a inscrit le plus de

RÉFLEXION

Le golfe de Guinée, un enjeu stratégique majeur

Il fut longtemps un simple lieu de passage pour les navires qui reliaient les deux hémisphères. Il devient, au fil des années, l'un des enjeux majeurs du monde très ouvert dans lequel nous vivons, et son importance ne cessera de s'affirmer tout au long de ce siècle. Deux faits en sont la cause.

Le premier est que le Bassin du Congo va connaître un formidable essor grâce à la stabilisation progressive de ses territoires, à une meilleure exploitation de ses ressources naturelles, à l'accroissement continu du niveau de vie de ses habitants et à l'intégration régionale qui génèrera très vite un marché de quelque deux cents millions de consommateurs.

Le deuxième est que le golfe de Guinée, comme tous les passages maritimes obligés du globe, verra simultanément se développer toutes sortes de trafics et s'accroître la piraterie qui en découle naturellement, avec comme consé-

quence une insécurité que nous voyons s'esquisser aujourd'hui et qui finira par mettre en péril la navigation.

Il est acquis dès maintenant que le processus d'émergence de cette vaste zone maritime qui borde une dizaine de pays sera accéléré par la dégradation de la situation au Moyen-Orient et dans le golfe Persique, par où transite aujourd'hui près du tiers des cargaisons pétrolières de la planète. Le conflit latent entre Israël et les pays qui l'entourent, l'Iran notamment, mais aussi les tensions qui croissent entre les pays arabes – le Qatar et l'Arabie saoudite pour ne citer qu'eux – ne peuvent en effet que s'aggraver dans le proche avenir.

La fermeture du détroit d'Ormuz étant une perspective que l'on ne peut exclure, toutes les grandes nations industrielles étudient, sans le dire ouvertement, l'hypothèse d'un approvisionnement énergétique en pro-

venance du golfe de Guinée. Et cette hypothèse apparaît d'autant plus crédible que les ressources pétrolières et gazières de la région, off-shore comme on-shore, ne cessent d'augmenter grâce aux progrès accomplis dans le domaine de l'exploration des hydrocarbures.

Dans un pareil contexte, les questions de sécurité deviennent évidemment prioritaires pour quiconque pénètre dans le golfe de Guinée. Elles vont conduire d'une part, les pays de la région à mettre rapidement en place les structures nécessaires pour se protéger contre les agressions qui se multiplieront à coup sûr dans leurs eaux territoriales et amèneront, d'autre part, les grandes puissances à soutenir de façon très concrète l'ensemble de la région dans sa quête d'une protection navale qui s'avèrera vitale.

Les nations du golfe de Guinée, qui agissaient jusqu'à présent en ordre dispersé, vont devoir s'organiser pour relever le

défi qui leur est lancé. Au-delà du renforcement de leurs infrastructures portuaires qui permettra aux navires de s'approvisionner et de se mettre à l'abri si nécessaire, il leur faudra édifier un système de sécurité collective qui permette de combattre efficacement la piraterie. Et dans ce nouveau contexte, le Congo sera appelé à jouer un rôle essentiel en raison du développement du port en eau profonde de Pointe-Noire, des travaux en cours qui en feront à brève échéance l'un des mieux équipés de cette partie de l'océan Atlantique, mais aussi de l'aménagement de voies de communication rapides vers le cœur de l'Afrique centrale.

Comment tirer le meilleur parti du vaste mouvement géostratégique qui s'amorce est certainement aujourd'hui l'un des axes de réflexion les plus importants qui s'imposent aux autorités congolaises.

Jean-Paul Pigasse